

## SOMMAIRE ANNALES 2011

<b>MOT DU PRESIDENT</b>	<b>2</b>
<b>PUBLICATIONS – DOCUMENTS :</b>	<b>4</b>
Eléments d'anthropologie gauloise : un rituel magique dans la bataille de Gergovie en 52 avant JC ? - Michaël TONON	<b>5</b>
Enfants et nourrices de l'hôpital de Castelnaudary au XVIII <sup>e</sup> siècle - Marie-Rose VIALA	<b>14</b>
Clément Ader en Lauragais -Terre d'essais aéronautiques - Lucien ARIES	<b>17</b>
Jérémie Dupuy, victime de la révocation de l'Edit de Nantes - Nadège MENGAUD	<b>22</b>
Le 14 Mai 1610, Henri IV est assassiné.... Complot ou acte isolé d'un « Fou de Dieu »... ? Jacques FREY	<b>36</b>
Les "Fêtes de Gascogne" La tournée triomphale des Cadets de Gascogne dans le Sud-Ouest août 1898 - Jean-Pierre SUZZONI	<b>37</b>
<b>LA REVUE DE PRESSE :</b>	<b>50</b>
Veillée occitane de l'A.R.B.R.E. - Objets de nos maisons d'autrefois	<b>51</b>
Floréales historiques de BAZIEGE	<b>52</b>
Jérémie Dupuy, victime de la Révocation de l'Edit de Nantes	<b>53</b>
Grandeur et décadence de Templiers	<b>54</b>
Le journée du patrimoine	<b>55</b>
Les Médiévales 2011	<b>56</b>
L'école élémentaire et les Médiévales	<b>56</b>
Les historiens en colloque pour les Médiévales	<b>56</b>
Tournoi de chevaliers à la médiathèque	<b>57</b>
Rallye : Histoire de culture pour les Médiévales	<b>58</b>
L'assassinat d'Henri IV Vendredi 27 mai 2011	<b>58</b>
Cadets de Gascogne et Nature en conférence	<b>59</b>
<b>LE COIN DU POETE :</b>	<b>60</b>
Le métayage (Daniel HERLIN)	<b>61</b>
Le blé à travers les âges (Daniel HERLIN)	<b>62</b>
<b>LA VIE DE L'ASSOCIATION :</b>	<b>63</b>
Compte rendu de l'Assemblée générale	<b>64</b>
Compte rendu financier	<b>66</b>
Le conseil d'administration 2011	<b>68</b>
Les prévisions 2012	<b>70</b>
L'ordre de la fève	<b>70</b>
La liste des adhérents.	<b>74</b>

## LE MOT DU PRESIDENT

L'A.R.B.R.E. a fêté en 2011 ses vingt deux ans ; avec plus de 140 adhérents et un public toujours très nombreux venu à ses différentes manifestations mensuelles et notamment aux Floréales ainsi qu'aux Médiévales, l'année s'est déroulée très activement.

La traditionnelle Soirée Occitane début février pour la chandeleur, organisée avec l'association Canto Laouseto connaît un public très assidu ; le thème des objets des maisons et de la campagne des temps jadis, soutenu par un « qu'es aquò » a fait l'objet de plusieurs interventions de nos membres. Nous nous réjouissons du succès cette soirée et adressons à l'association Canto Laouseto nos sincères remerciements.

Au mois de mars, Les Floréales, pour leur sixième édition, ont permis un ensemble de conférences très varié depuis l'époque gauloise jusqu'à l'aéronautique en passant par la société sous l'ancien régime. Les conférences des mois d'avril (Jérémie Dupuy), mai (Henry IV), octobre (Les templiers) et décembre (Cadets de Gascogne) ont élargi le champ d'étude de l'A.R.B.R.E. pour replacer l'histoire de la région dans un large contexte.

La dix-septième édition des Médiévales de Baziège, a connu un grand succès. Le vendredi soir les élèves de l'école élémentaire costumés avec saynètes et danses ont conquis le public venu très nombreux. Le samedi matin, les plus jeunes ont pu écouter à la médiathèque des histoires de chevaliers.

Le samedi, le colloque d'histoire a été ouvert dès 9h par Robert Gendre, tandis que le marché de rue résonnait de musique médiévale. La matinée a été consacrée au Lauragais et à l'occitan et l'après midi à la croisade ainsi qu'aux relations avec les pays catalans. Une table ronde sur l'agriculture de demain « Produire plus et mieux » a prolongé le congrès d'histoire et des spécialistes ont débattu de divers thèmes: l'agro-conscience, les enjeux de l'agriculture de demain et les apports de la génétique végétale. Robert Gendre a présenté le panneau signalétique prochainement installé au pied du phare aéronautique de Baziège, témoignage de la volonté de la commune de préserver ce jalon de la ligne de l'aéropostale des années 1930.

Le repas Médiéval avec le fameux Cassoulet aux fèves du Chef Vincent a été le cadre de l'intronisation de 8 nouveaux membres dans l'Ordre de la fève, cérémonie culte de cet événement depuis la création des Médiévales.

Le dimanche, le rallye dans la ville, devenu un rassemblement familial incontournable, a monopolisé avec Agnès Garrés pas moins de six co-équipières, que

nous tenons à remercier chaleureusement. Questions, gages et autres recherches sur la coopérative se sont succédés le long d'un parcours « haletant ». La fête a battu son plein dans les rues, halle et Coopé investis par une multitude de petits métiers d'antan et de démonstrations de savoir-faire, au son des troubadours. L'association P.A.S.T.E.L. toujours très appréciée, était fortement représentée. Les attractions étaient trop nombreuses pour les citer toutes. Parmi les nouveautés il faut citer la présentation de la collection d'instruments de musique mécanique d'Henri Noubel. Quant aux plus petits, ils ont eu beaucoup à faire avec les fameux « Château gonflables » et leurs barbes à papa médiévales.

En 2012 l'association a publié son bulletin annuel et les Actes du colloque des Médiévales 2009. L'A.R.B.R.E. a aussi assuré la publication et la promotion du livre « Clément Ader en Lauragais, terre d'essais aéronautiques ». Claude Naudy (Association Pastel) expert dans l'art de la fonderie a conçu, réalisé et offert à notre association une médaille en bronze portant l'emblème de l'A.R.B.R.E., nous le remercions vivement. Cette médaille réalisée en dix exemplaires est destinée à honorer exceptionnellement certaines personnalités.

Je tiens à remercier notre trésorier, Claude Papaix qui a su gérer avec talent dépenses et recettes ; la trésorerie de notre association se porte bien, elle a permis notamment en 2011 d'éditer le livre sur Clément Ader. Merci aussi à tous les membres du Conseil d'administration et du bureau, pour leur implication active pour la préparation des conférences, la distribution du courrier, collage d'affiches, mise en place de la salle, réalisation du bulletin, gestion du site Internet.....une longue liste de bénévoles très unis sans quoi rien ne serait possible.

Je tiens aussi à souligner le soutien précieux de la mairie de Baziège, co-organisatrice des Médiévales, manifestation soutenue aussi par le Sicoval, le Conseil Général et le Conseil Régional. Au nom des membres du Conseil d'Administration de l' A.R.B.R.E. je leur exprime ma profonde gratitude.

Lucien ARIES

PUBLICATIONS  
ET  
DOCUMENTS

**Annales A.R.B.R.E n° 22 – Année 2011**

# ELEMENTS D'ANTHROPOLOGIE GAULOISE : UN RITUEL MAGIQUE DANS LA BATAILLE DE GERGOVIE EN 52 AVANT JC ?

Michaël TONON

## 1- Introduction

La bataille de Gergovie, grande victoire de la Gaule indépendante sur les conquérants romains, tient une place importante dans la mythologie nationale. On ne se doute pas que la victoire des armes gauloises a pu être grandement aidée, au moins dans l'esprit des Gaulois, par un rituel magique qui a constitué le tournant de la bataille et fait basculer le sort en faveur de Vercingétorix. Cet épisode, celui des femmes suppliantes, a été raconté par César qui – comme beaucoup de commentateurs grecs et romains lorsqu'il s'agit des barbares - n'a pas vu la portée religieuse de cet acte.

## 2- La bataille de Gergovie

### 2-1 Le contexte

Nous sommes en 52 avant JC. Vercingétorix, gravement mis en échec par César qui a pris et détruit Avaricum (Bourges), s'est réfugié dans la capitale de sa tribu Arverne, Gergovie. Il a rassemblé autour de lui une armée de tribus confédérées. Une importante partie de ses troupes campe en contrebas de l'oppidum dans un camp entouré d'un mur de pierre. César parvient jusqu'à l'oppidum avec six légions renforcées par ses alliés gaulois Eduens. Il fait un premier camp (le Grand Camp) avant de conquérir une colline mieux située et d'y installer un deuxième camp (le Petit Camp), relié au premier par un fossé avec palissade.

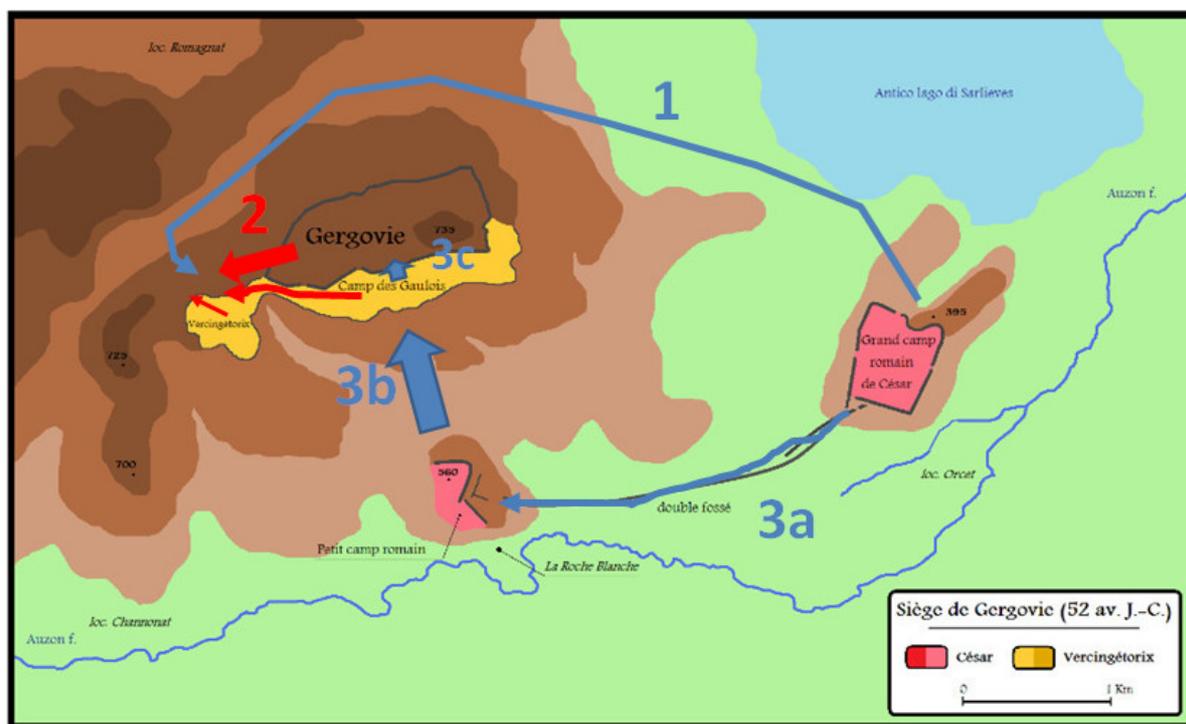


Figure n°1 : plan du siège de Gergovie avec mouvement des troupes<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Origine Wikipedia pour le fond de plan, complété par l'auteur (mouvements).

## 2-2 L'épisode des femmes dénudées

César a un plan pour prendre d'assaut la ville. Il envoie de nuit ses muletiers et valets, ainsi que ses alliés gaulois Eduens se positionner sur le côté de l'oppidum dont la sécurité préoccupait Vercingétorix puisqu'il y faisait faire des travaux de terrassement : il savait ainsi que le chef gaulois se sentirait menacé et mobiliserait alors l'essentiel de ses moyens pour se prémunir sur ce point faible (mouvement n°1 sur le plan de la figure n°1). Leur agitation, au petit matin, va attirer sur eux la plus grosse partie de la garnison de l'oppidum mais aussi du camp des gaulois au contrebas (mouvement n°2) : cela dégarnit les défenses du côté du camp de César. Lorsque la diversion se déclenche avec l'effet voulu, César fait passer plusieurs légions du Grand Camp au Petit (mouvement n°3a) puis lance ses légions à travers la rude pente pour attaquer droit devant eux la ville, en deux étapes : il y a d'abord le plateau en contrebas de la ville, ceint d'un petit mur de pierre (6 pieds = moins de 2 m) qui délimite le camp où les alliés de Vercingétorix ont planté leurs tentes. Ceux qui ne sont pas partis à la rencontre de la diversion de César ne sont pas sur leurs gardes : certains dorment encore, comme Teutomagus le chef des Nitiobroges (du pays d'Agen). A la clameur des légionnaires qui franchissent le mur soudainement (mouvement n°3b), Teutomagus n'aura que le temps, presque nu, de sauter sur son cheval pour s'enfuir. Ce premier camp est rapidement pris mais il y a encore la ville qui le domine et qui est l'objectif principal et les légionnaires continuent sur leur élan (mouvement n°3c). Là, César n'est peut-être plus sincère : il prétend avoir voulu arrêter les légionnaires mais ses arguments sont contradictoires : une fois c'est un repli de terrain qui empêche certains d'entre eux d'entendre la trompette qui doit les stopper ; une autre fois, c'est leur impétuosité et le plaisir de la poursuite qui les portent à donner l'assaut à la ville malgré les ordres de leurs supérieurs. C'est là que se place un épisode étonnant :

« [Les légionnaires romains] ne cessèrent la poursuite qu'une fois arrivés près des murs et des portes de la cité. A ce moment, une clameur s'éleva de toutes parts ; ceux qui étaient loin, effrayés de ce soudain tumulte, crurent que l'ennemi avait franchi les portes et sortirent de la ville précipitamment. Les mères de famille jetaient du haut des murs des étoffes et de l'argent, et, le sein découvert, penchées sur la muraille et tendant leurs mains ouvertes, elles suppliaient les Romains de les épargner, de ne pas les massacrer, comme ils avaient fait à Avaricum, les femmes même et les enfants ; plusieurs, se suspendant aux mains de leurs compagnes et se laissant glisser, venaient se rendre aux soldats<sup>2</sup>. »

L. Fabius et trois hommes escaladent le mur, sans doute pour essayer d'ouvrir la porte que mentionne le texte et qui devait relier le camp de Teutomagus et la ville.



Figure n°2 : le petit plateau du camp gaulois, vu de Gergovie depuis la position où se tenaient les femmes dénudées<sup>3</sup>

<sup>2</sup> César, *la Guerre des Gaules*, livre VII, XLVII. Traduction de L.-A. Constans, collection Budé, tome II, 1964, pages 244-245.

<sup>3</sup> Photo de l'auteur.



Figure n°3 : le plateau de Gergovie avec vue sur le Puy-de-Dômes<sup>4</sup>

Cependant, le vent commence à tourner pour les Romains : pendant qu'ils bataillent pour monter sur la muraille et s'emparer de la porte qui leur livrerait l'oppidum, le gros de l'armée gauloise qui avait été envoyé contre la diversion de César a réalisé qu'il se passait quelque chose dans son dos et revient au pas de course vers le lieu de l'action. La situation devient critique pour les Romains au fur et à mesure que le nombre des Gaulois augmente :

*« Lorsqu'ils furent en grand nombre, on vit les mères de famille, qui, quelques instants auparavant, nous tendaient les mains du haut des murs, adresser leurs prières aux Gaulois et, selon la coutume de ce peuple, leur montrer leurs cheveux épars et tendre vers eux leurs enfants<sup>5</sup> ».*

Les Romains commençaient déjà à subir une trop forte pression lorsqu'ils furent déstabilisés par l'arrivée de leurs alliés Eduens qu'ils prirent pour d'autres Gaulois qui les attaquaient de flanc. Et là se fut la débandade : Lucius Fabius et ceux qui étaient montés sur le rempart sont *« enveloppés, massacrés et jetés du haut du rempart »*.

César doit faire avancer sa XI<sup>ème</sup> légion d'élite pour recueillir les fuyards et stopper les poursuivants. Il finit par faire rétrograder les légions en bon ordre pour regagner son camp. Le surlendemain, il quitte Gergovie avec son armée pour rejoindre le pays de ses alliés Eduens. Il a perdu 700 légionnaires et 46 centurions.

### 2-3 Que s'est-il passé à Gergovie ?

L'attitude apparemment peu courageuse des femmes de Gergovie avait déjà agacé le rigorisme patriotique des historiens du XIX<sup>ème</sup> siècle. En effet, si l'on en croit César, celles-ci devancent leurs ennemis en leur tendant leurs biens, alors que les Romains ne sont même pas encore dans la place. Elles s'offrent également elles-mêmes sans pudeur en découvrant leur poitrine (*pectore nudo*) et en descendant de la muraille vers les légionnaires, dans l'espoir d'être épargnées. Mais ces hypocrites se transforment en furie lorsque, le sort ayant changé, les Romains n'ont plus l'avantage.

Cette version césarienne a été largement acceptée, malgré l'opprobre, et même si elle fourmillait d'in vraisemblance :

- Alors que le texte précise bien qu'une grande partie de la population, ayant entendu la clameur et croyant la ville envahie, avait fui logiquement du côté opposé, ces femmes font le chemin inverse et montent sur la muraille qui fait face aux Romains.

<sup>4</sup> Photo de l'auteur.

<sup>5</sup> César, *la Guerre des Gaules*, livre VII, XLVII. Traduction de L.-A. Constans, collection Budé, tome II, 1964, pages 245.

- Non seulement elles se sont approchées de l'ennemi, mais alors qu'il n'est pas encore rentré dans la ville (et n'y rentrera jamais), elles offrent des vêtements et de l'argent, et même certaines descendent se livrer aux Romains alors que rien ne les y oblige !

Les femmes ne devaient pas être seules sur la muraille : sinon, Fabius et ses hommes auraient pu sans peine ouvrir la porte, et la victoire aurait été totale pour les Romains. Il devait rester des guerriers gaulois pour s'y opposer, sur les murs mais aussi en bas devant les Romains et ceux-ci auraient pu châtier durement un tel comportement. La multitude des guerriers chassés du camp gaulois et poursuivie par les Romains ne s'est pas volatilisée : la plupart ont dû fuir vers la ville et ses remparts, sans forcément pouvoir y rentrer rapidement tous, c'est pourquoi César mentionne des combats aux pieds des fortifications.

Devant tant d'illogisme, il ne faut pas évoquer le rationnel : c'est le signe que l'on est dans le domaine du religieux, ce qui ne devrait pas nous surprendre chez un peuple particulièrement religieux<sup>6</sup>.

Nous allons montrer que les femmes de Gergovie ne suppliaient pas les légionnaires romains mais qu'elles entendaient exercer une action magique pour les stopper, et que cette coutume n'existait pas seulement chez les Celtes mais dans l'ensemble du domaine indo-européen.

### 3- Les femmes à la poitrine dénudée en Irlande

Il y a déjà bien longtemps, d'Arbois de Jubainville (*la civilisation des Celtes*) avait noté que l'attitude suppliante, la poitrine découverte, des femmes de Gergovie était un trait celtique qui se retrouvait dans la littérature irlandaise. D'Arbois avait raison sur l'extension du comportement dans le monde celtique, mais il commet l'erreur de « laïciser », de rationaliser un acte qui a avant tout une signification religieuse ou magique.

D'Arbois fait allusion à l'histoire de Cuchulainn, qui a affaire à des femmes nues. Cuchulainn revient, à l'âge de sept ans (!), de sa première expédition militaire, dans laquelle il a tué les fils de Nechtan. Il revient à Emain Macha encore rempli de fureur guerrière, que sa jeunesse et son inexpérience ne lui permettent peut-être pas de canaliser. Il constitue ainsi, dans le délire guerrier qui le possède, cette transe du *berserksgangr* ou « folie du *bersekr* » comme disaient les Scandinaves, une menace y compris pour ses amis tant qu'il n'a pas repris ses esprits. La prophétesse Lebarcham le voit arriver : « 'Voici un homme en char, dit Lebarcham, et effrayante est sa venue. Les têtes de ses ennemis, rouges de sang, sont à côté de lui dans son char. [...] Et si on ne s'attend pas à lui, cette nuit, les guerriers d'Emain tomberont devant lui'.

*Et la décision qu'ils prirent fut de faire sortir une troupe de femmes à la rencontre du jeune garçon, c'est-à-dire trois cinquantaines de femmes, c'est-à-dire dix et sept fois vingt femmes fières et rougissantes de leur nudité, toutes en une seule fois, avec devant elles la princesse des femmes, Scandlach, pour lui montrer leur nudité et leur pudeur. Toute la troupe de femme sortit et elles montrèrent leur nudité et leur pudeur. Le garçon cacha sa figure devant elles et dirigea son visage vers le char pour qu'il ne vît pas la nudité ni la pudeur des femmes. Alors le jeune garçon fut levé de son char. On le porta dans trois cuves d'eau froide pour lui noyer sa fureur, et dans la première cuve le petit garçon fit sauter les planches et les cercles comme une coquille de noix autour de lui. Dans la deuxième cuve d'eau auraient bouilli haut comme le poing. Dans la troisième cuve, l'un supportait la chaleur et l'autre ne la supportait pas. Voici que la fureur du jeune garçon diminua et qu'on lui passa ses vêtements<sup>7</sup> ».*

Bernard Sergent cite une variante intéressante de ce texte :

« 'Par le dieu que jurent les Ulates [je jure –dit Cuchulainn- que] je répandrai le sang de quiconque est dans la forteresse !

- Que des femmes nues (aillent) vers lui !' dit Conchobar.

*Les femmes d'Emain allèrent alors au-devant de lui autour de Mugain femme de Conchobar Mac Nessa et elles se dénudèrent la poitrine devant lui. 'Voici les guerriers qui viennent à ta rencontre aujourd'hui', dit Mugain. Il se cacha le visage. Les héros valeureux d'Emain le saisirent alors et le plongèrent dans une cuve d'eau très froide<sup>8</sup> ... ».*

<sup>6</sup> César, *la Guerre des Gaules*, livre VI, XVI.

<sup>7</sup> *La razzia des vaches de Cooley*, traduction par C.-J. Guyonvarc'h, l'Aube des Peuples, Gallimard, p. 101.

<sup>8</sup> Variante citée par B. Sergent, *Celtes et Grecs I, le livre des héros*, Payot, 1999, p. 217.

Et comme dans le texte précédent, Cuchulainn doit passer par trois cuves successives avant d'être enfin calmé et de ne plus constituer un danger pour son entourage.

Dans ces exemples, le guerrier en pleine folie furieuse et belliqueuse est un danger pour son propre camp. Le moyen d'abaisser son niveau de fureur consiste à ce que des femmes se montrent nues ou pour le moins la poitrine découverte. Ce spectacle oblige le guerrier à détourner le regard de l'objet de sa fureur et le déstabilise, ce qui a pour effet de faire décroître celle-ci au point que l'on puisse le saisir (ce qui n'était pas possible avant) et le faire passer par des bains d'eau froide pour achever le processus : le guerrier est « bouillant » d'ardeur et de combattivité, et les bains ont pour objet de le « refroidir », de le ramener graduellement à un état normal afin qu'il puisse se contrôler.

Ainsi, les femmes sont contraintes de se déshabiller, d'aller au devant de la personne hostile et d'exhiber leur nudité afin de stopper sa fureur guerrière.

Cette pratique attestée donc chez les celtes permet de reconsidérer l'épisode de Gergovie :

- On comprend que les femmes de Gergovie, loin de fuir, font face à l'ennemi et vont même à sa rencontre en descendant des remparts ;
- Elles ne jetaient pas « vêtements et argent » aux Romains pour les soudoyer : elles ne faisaient vraisemblablement que se déshabiller pour découvrir leur poitrine et éventuellement le reste. Elles jetaient donc en bas des remparts les vêtements qu'elles quittaient ainsi que leurs bijoux.

Ces femmes avaient donc pour objet de briser l'ardeur belliqueuse des légionnaires qui s'approchaient de la muraille, soit effectivement pour qu'ils ne massacrent pas la population ou pour gagner du temps en attendant les renforts.

## 4- Le motif des femmes dénudées dans le reste du monde indo-européen

### 4-1 En Grèce

Bernard Sergent avait déjà mis en relation l'épisode précédent de Cuchulainn avec un épisode du mythe de Bellérophon. Il raconte ainsi l'épisode :

*« Amisôdaros, aussi nommé Isaras par les Lyciens, vint dans ce pays sur des navires de guerre commandés par un homme belliqueux, féroce et cruel, Khimarros.[...] Il ravageait les côtes, et lobatès [le roi de Lycie] demanda à Bellérophon de le combattre. Ce qui fut fait. Puis le héros s'en fut chasser les Amazones du pays. Après ces exploits, il se heurta à l'ingratitude du roi de Lycie. Aussi se rendit-il au bord de la mer prier Poséidon de frapper de stérilité le royaume de lobatès. Le dieu fit les choses à sa manière : la mer se mit à gonfler, à recouvrir les terres, et le flot suivait Bellérophon qui remontait vers la capitale. Les Lyciens vinrent à sa rencontre, lui demandant instamment de mettre fin au fléau. Il ne céda point. Ce sont alors leurs femmes qui, entièrement nues, s'avancèrent vers lui et, dit le texte 'la pudeur ayant fait reculer Bellérophon, les flots se retirèrent aussi'.<sup>9</sup> »*

Comme le soulignait Bernard Sergent, on a ici aussi un motif très similaire à celui de Cuchulainn :

- Bellérophon s'estime lésé par lobatès qui n'a pas récompensé ses mérites. Il est furieux contre lui.
- Bellérophon incarne la menace car la vague envoyée par Poséidon le suit et est probablement à ses ordres.
- Les Lyciens (et les Lyciennes) viennent au devant du héros pour calmer sa fureur.
- La discussion ayant échoué, les femmes se mettent entièrement nues.
- Elles obtiennent le même résultat qu'en Irlande : Bellérophon doit se détourner, il est déstabilisé et sa fureur s'évanouit, ce qui était l'effet escompté par les Lyciennes.

Ainsi, il y a eu également en Grèce la croyance dans le fait que la nudité des femmes pouvaient détourner, apaiser la fureur guerrière ou la colère. On observe, comme à Gergovie, comme avec Cuchulainn, que ces femmes n'hésitent pas pour cela à aller au devant des guerriers, sans attendre qu'il soit dans la place et que les dégâts soient faits.

---

<sup>9</sup> B. Sergent, *Celtes et Grecs I, le livre des héros*, Payot, 1999, p. 215. Il suit le récit de Plutarque dans son livre *Sur les vertus des femmes*.

Il semblerait que l'on pourrait rajouter un autre exemple grec, celui de Baubô, une vieille nourrice. Alors que Déméter était désespérée et furieuse de la disparition de Perséphone, Baubô parvint à la faire rire en soulevant ses jupes et en exhibant son intimité. Il semblerait que l'acte de Baubô ait consisté à faire chuter la colère de la déesse afin de lui rendre un peu de sérénité.

#### 4-2 En Perse

Dans *l'Histoire universelle de Justin extraite de Trogue Pompée*, le motif apparaît dans la bataille qui oppose les Perses de Cyrus et les Mèdes d'Astyage. Alors que la bataille fait rage, les Perses faiblissent et se mettent à reculer. Voici ce que raconte Trogue-Pompée<sup>10</sup> (I<sup>er</sup> siècle) d'après Justin (II<sup>ème</sup> siècle), traduit par l'abbé Paul en 1805<sup>11</sup> :

*« Les Perses plient et reculent insensiblement ; leurs mères et leurs femmes accourent vers eux, les prient de revenir à la charge ; et les voyant balancer, leur présentent les flancs qui les ont portés, et leur demandent s'ils veulent se réfugier dans le sein de leurs mères et de leurs épouses. Retenus par ce reproche, ils retournent au combat, chargent les Mèdes, et mettent en fuite un ennemi devant lequel ils fuyaient eux-mêmes ».*

Le bon abbé avertissait lui-même qu'il avait « adouci l'expression latine » concernant les femmes. Le latin d'origine est plus explicite<sup>12</sup> : les mères et épouses sont nues, elles montrent leur sexe et demandent si les époux voudraient s'y réfugier.

Cette même anecdote nous est racontée par Plutarque<sup>13</sup>, avec plus de détails : soit il l'a prise dans Justin, que Trogue Pompée aurait alors simplifiée, soit les deux avaient une source commune dont Plutarque a mieux profitée. Voici ce qu'il en dit :

*« Les Persans s'étant détachés de l'alliance d'Astyage et des Mèdes à l'instigation de Cyrus, ce dernier fut vaincu dans une rencontre. Comme les Persans fuyaient vers leur ville et que l'ennemi n'était pas loin de s'y jeter en même temps qu'eux, les femmes coururent à leur rencontre en avant des remparts ; et relevant leurs robes par le bas : "Où allez-vous, leur dirent-elles, ô les plus lâches de tous les hommes ? Car vous ne sauriez en fuyant rentrer dans ce sein d'où vous êtes sortis." A cette vue et à ces paroles, les Persans confus de honte et se maudissant eux-mêmes, firent volte-face, chargèrent de nouveau les ennemis et les mirent en fuite. De cette époque date une loi, en vertu de laquelle toutes les fois que le Souverain fait son entrée dans la ville chaque femme reçoit une pièce d'or. C'était Cyrus qui avait établi cette coutume. Mais Ochus, d'ailleurs homme méchant et le plus avide des rois, faisait toujours, dit-on, le tour de la ville sans la traverser, de sorte qu'il privait les Persanes de leur gratification. Alexandre, au contraire, y entra par deux reprises, et chaque fois il donna le double aux femmes enceintes<sup>14</sup> ».*

On comprend donc que la situation est étrangement semblable à celle d'Alésia : une troupe amie est en déroute devant les murailles de la cité et les femmes (il s'agit ici aussi de mères de famille) accourent en bas des murailles et exhibent leur intimité. Mais cette fois, leur corps n'est pas destiné à chasser la fureur des ennemis vainqueurs, mais à faire honte à leurs propres soldats, fils et époux, en les traitant de bébés effrayés, pour stopper leur fuite et les relancer à l'assaut.

Ainsi, l'exhibition de leur sexe a toujours pour objectif de faire sortir des guerriers de leur transe : mais là où il s'agissait de *ferg* ou fureur guerrière chez Cuchulainn, de *furor* chez les Romains, il s'agit cette fois de son contraire, de la peur panique qui habite la troupe qui fuit.

#### 4-3 Chez les Germains et les Scandinaves

---

<sup>10</sup> Notons que Trogue Pompée était gaulois, né à Vaison-la-Romaine. Il a peut-être d'autant mieux retenu cette anecdote sur les Perses qu'elle a pu évoquer quelque chose dans sa culture d'origine.

<sup>11</sup> *Histoire universelle de Justin, extraite de Trogue-Pompée*, tome I, traduite par l'abbé Paul, édité à Paris chez H. Barbou, 1805, p. 29-31.

<sup>12</sup> *Cunctantibus, sublatâ veste, obscoena corporis ostendunt, rogantes, num in uteros matrum vel uxorum velint refugere.*

<sup>13</sup> Plutarque, *Œuvres morales, Les vertus des femmes*, chapitre 5.

<sup>14</sup> Traduction de Victor Bétolaud, Hachette, 1870.

Il est étonnant de retrouver pratiquement la même histoire arrivée à Théodoric le Grand au V<sup>ème</sup> siècle après JC. L'épisode nous est raconté par Michel Rouche qui suit une source antique non citée : « *La mère du roi ostrogoth Théodoric le Grand s'appelait Erelève, « amour de l'armée ». Lorsqu'avant la conquête de l'Italie sur Odoacre elle vit revenir son fils battu en des combats indécis autour de Ravenne, elle lui dit : 'où fuis-tu ? Il n'y a d'autre solution pour toi que de lever mes vêtements afin que tu entres dans mon ventre où tu es né.' Elle joignit aussitôt le geste à la parole. Terrifié par ce spectacle, il repartit au combat et fut victorieux*<sup>15</sup> ».

Le parallèle est frappant avec les Perses de Justin, et ce malgré la différence de date et de contexte :

- Théodoric est battu et en fuite ;
- Sa mère lève sa robe, lui montre son intimité ;
- Elle le raille en lui demandant s'il préfère entrer dans son ventre plutôt que de se battre.

L'effet chez Théodoric est explicite : il est « terrifié » par ce spectacle, encore plus que par l'ennemi, et il préfère repartir au combat et vaincre.

Un autre cas pourrait être signalé, chez les Vikings, dans la saga d'Eirikr le Rouge. Cette saga décrit une tentative de colonisation du Vinland vers 1000 après JC, que l'on pense raisonnablement être la côte américaine du Labrador. Les colons rentrent en contact avec les Indiens, qu'ils appellent les *Skraelingar*, et qui viennent en kayaks échanger des denrées. Les échanges, d'abord pacifiques, tournent à l'affrontement. Dans le combat, les indiens expédient sur les Vikings dirigés par Karlsefni une « arme » étrange, une boule genre panse de brebis qui fait un bruit affreux et qui met la panique chez les Vikings.

« *A ce bruit, une grande terreur saisit Karlsefni et toute sa troupe, si bien qu'ils n'eurent plus d'autre envie que de fuir et de battre en retraite en remontant le long de la rivière, la troupe des Skraelingar leur semblant affluer sur eux de tous côtés, et ils ne s'arrêtèrent pas qu'ils ne furent arrivés à quelques rochers escarpés d'où ils firent une vive résistance. Freydis sortit [de sa maison] et vit que Karlsefni et ses hommes battaient en retraite. Elle cria : « Pourquoi fuyez-vous en courant ces misérables bonshommes, des hommes de valeur comme vous, alors qu'il me semble que vous pourriez les abattre comme du bétail ? Et si j'avais des armes, j'estime que je me battrais mieux que n'importe lequel d'entre vous. » Ils ne prêtèrent aucune attention à ses propos. Freydis voulut les suivre, mais elle fut distancée car elle était enceinte. Elle entra pourtant dans la forêt derrière eux, et les Skraelingar la suivirent. Elle trouva devant elle un homme mort : c'était Thorbrandr fils de Snorri qui avait une pierre plate enfoncée dans la tête. Son épée nue gisait auprès de lui ; elle la ramassa et se prépara à se défendre. Les Skraelingar arrivèrent alors sur elle ; elle sortit ses seins de son vêtement et les frappa du plat de son épée. A cette vue, les Skraelingar prirent peur, ils battirent en retraite vers leurs bateaux et s'en allèrent à la rame*<sup>16</sup> ».

Cet épisode nous interpelle car on retrouve des motifs connus :

- La troupe amie en déroute
- Une femme raille les fuyards
- Devant les ennemis, elle montre sa poitrine
- Les ennemis s'enfuient

La nouveauté ici c'est que la femme associe l'exhibition de sa poitrine avec une velléité de défense avec une épée, avec laquelle elle frappe sa poitrine. Néanmoins, nous pensons que cet épisode s'inscrit dans la même croyance en une valeur apotropaïque de l'exhibition de la poitrine et du sexe.

## 4- Rabelais

Dans la lignée de son Pantagruel paru en 1532, Rabelais publie tout une série de suite mettant en scène son héros drolatique du même nom : Gargantua, puis le Tiers Livre et enfin le Quart Livre en 1548. Le Quart Livre raconte, à la manière des Argonautiques pour Jason, les navigations extraordinaires de Pantagruel au cours desquelles il va visiter nombre de mondes mystérieux et curieux, prétextes pour Rabelais de parler de façon plus ou moins codée des problèmes politiques et sociétaux de son temps.

Au cours de ce périple, Pantagruel aborde l'île des Papefigues. On lui raconte alors l'histoire d'un malheureux paysan tracassé par un diable à propos de la possession d'un champ. Dans cette

---

<sup>15</sup> Michel Rouche, *Attila, la violence nomade*, Fayard, 2009, p. 269.

<sup>16</sup> *Saga d'Eirikr le Rouge* dans *Sagas islandaises*, traduction de Régis Boyer, collection La Pléiade, Gallimard, 1987, p. 351.

querelle, le madré campagnard réussit à rouler le Diable plusieurs fois. Mais à la fin, le Diable exige que la querelle se règle une bonne fois pour toute dans un duel à coup de griffes, sûr qu'il est de gagner, étant lui-même équipé de griffes redoutables. Désespéré par l'issue évidente du combat, le paysan s'en ouvre à sa vieille femme, qui décide de tromper le Diable. Pour cela, elle l'invite chez elle en l'absence de son mari et lui dit en pleurant que ce dernier l'a affreusement maltraitée, battue et griffée pour s'entraîner contre le Diable ; et que notamment il l'a griffé avec l'ongle de son petit doigt entre les jambes :

*« Lors se descouvrit jusques au menton en la forme que jadis les femmes Persides se praesenterent à leurs enfans fuyant de la bataille, et luy monstra son comment à nom<sup>17</sup> ? Le Diable voyant l'enorme solution de continuité en toutes dimensions, s'escria : 'Mahon, Demiourgon, Megere, Alecto, Persephone<sup>18</sup>, il ne me tient pas. Je m'en voys bel erre<sup>19</sup>. Cela ? Je luy quitte le champ' ».*

Ainsi, la vieille fait s'enfuir le Diable par simple exhibition de son corps nu. Le sexe agit de même que dans les autres exemples en provoquant un choc de terreur qui repousse l'agresseur. Dans Rabelais, ce choc est rationalisé sur le mode paillard en sous-entendant que c'est le fait de penser que le mari dispose d'une griffe aussi puissante pour faire ceci à sa femme qui a fait fuir le Diable. Mais le ressort de l'anecdote n'en est pas moins la valeur atropopaique du sexe féminin comme repoussoir notamment du mal, au point qu'on peut le retrouver sur des sculptures d'église, à l'extérieur, pour empêcher le démon de pénétrer dans le bâtiment sacré (cf. figure n°4). Cette figure pourrait illustrer parfaitement l'histoire des Papefigues, et montre comment cette croyance indo-européenne millénaire a été intégrée également dans un monde chrétien.



Figure n°4 : figure apotropaïque pour repousser les démons, extérieur de l'église de Kilpeck Church près de Hereford, Angleterre, XII<sup>ème</sup> siècle

## 5- Conclusion

Les exemples d'exhibition du corps rapportés ci-dessus ont montré deux tendances :

- Le corps de la femme apaise la fureur du guerrier ennemi et permet d'envisager une solution à la crise autre que la violence (Cuchulainn, Bellérophon, l'exemple scandinave) ;

---

<sup>17</sup> Son sexe.

<sup>18</sup> Le Diable jure par toute une série de noms d'autres divinités maléfiques, qui sont dans l'esprit médiéval, des dieux païens.

<sup>19</sup> Je m'en vais à la hâte.

- Le corps de la femme est en fait le corps d'une mère qui n'agit pas sur l'ennemi mais sert à invectiver le guerrier ami en déroute et à le ramener au combat (en Perse et chez Théodoric), peut-être en jouant sur un tabou de l'inceste (d'où la « terreur » ressentie par Théodoric).

Ces deux cas de figure sont tous les deux envisageables dans le cas de Gergovie dans lequel on ne sait pas si les femmes s'adressaient d'abord aux légionnaires (comme le pensait César) ou à leurs compatriotes en fuite.

Nous pensons que la situation originale est celle de la nudité destinée à vaincre la fureur de l'ennemi. En effet, le second cas nous paraît ressembler déjà à une tentative d'explication rationnelle du premier et d'autre part les Indo-Européens avaient des moyens plus académiques pour enrayer une panique : par exemple l'invocation à Jupiter *Stator* chez les Romains, ou à Odin chez les Scandinaves.

Les exemples cités montrent que le monde indo-européen croyait largement au pouvoir de la nudité féminine pour calmer la *furor* guerrière. Ces mêmes exemples montrent que ce « pouvoir » n'était pas l'exclusivité d'une caste de femmes, magiciennes ou prêtresse : au contraire presque tous les cas montrent qu'il s'agit de femmes « normales », appartenant à la tranche d'âge en âge de procréer : les jeunes filles non nubiles, les femmes âgées ne sont pas mentionnées. Les exemples parlent de jeunes femmes, le plus souvent de mères de famille comme en témoigne César ou Trogue-Pompée qui sont alors accompagnées d'enfants. Le pouvoir n'est donc pas donné par une pratique religieuse ou un lien direct avec une divinité : il est le propre naturellement de toute femme ou plus exactement de toute femme en âge de procréer. En effet, il semble que l'aspect reproductif soit important : les femmes gauloises et perses montrent leurs enfants, les femmes perses enceintes reçoivent double prime par Alexandre en hommage à la bataille, la femme viking qui fait fuir les Indiens est enceinte. Il se pourrait que, plus que des éléments érotiques, se soient des éléments de fécondité (seins, sexes) qu'elles exhibent, comme si leur pouvoir de donner la vie pouvait contrebalancer celui du guerrier de donner la mort.

Ce rituel indo-européen est donc attesté non seulement dans les mythes mais dans les faits : le cas de Gergovie montre que les Gaulois y croyaient au point d'y recourir dans une situation de danger critique. Et avec succès dans ce cas, puisque les Romains furent repoussés !

Il ne faudrait pas penser que ce rituel aurait été le propre de sociétés préchrétiennes « décomplexées » dans lesquelles le nu, notamment féminin, aurait été banalisé. C'est probablement au contraire une pratique qui touchait des sociétés dans lesquelles le monde des hommes et celui des femmes étaient très typés et différenciés (pensons aux gynécées de la Grèce) : hommes et femmes se fréquentaient peu publiquement ; les femmes ne se dévêtaient jamais publiquement et la pudeur était, bien avant le christianisme, une vertu cardinale ; le corps féminin était plutôt tabou avec toute une ritualisation contraignante des rapports inter-sexes. Dans ses sociétés aristocratiques indo-européennes, les hommes guerriers vivent essentiellement entre eux, séparés du monde des femmes depuis l'enfance (passage d'ailleurs ritualisé), monde des femmes dont la fréquentation assidue à l'âge adulte avait justement la réputation de déviriliser les hommes (comme Pâris dans l'Illiade). Le cas, presque caricaturale, de la société spartiate est un exemple de ses sociétés là. Les cas d'exhibitions rapportés ci-dessus parlent souvent de la difficulté des femmes à vaincre leur pudeur et montrent que le nu public était exceptionnel. Inversement, l'effet visuel sur des hommes peu habitués à l'image exhibée du corps féminins devait être extrêmement fort et explique sans doute des résultats réels qui ont contribué à accréditer ce mythe.

# ENFANTS ET NOURRICES DE L'HÔPITAL DE CASTELNAUDARY AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.

Marie-Rose VIALA

---

L'hôpital de Castelnaudary, en l'absence d'hôtel-Dieu, soigne les malades les plus pauvres de la ville et, devenu hôpital général en 1738, se doit de recueillir et d'encadrer mendiants et vagabonds ; il accueille aussi les enfants.

Ces enfants sont présents dans de petits cahiers tenus par le trésorier de l'hôpital qui portent les sommes à payer aux nourrices ; ils figurent aussi dans beaucoup d'autres documents, en particulier les déclarations de grossesse. La comptabilité du trésorier, malgré des lacunes, permet de voir l'évolution du nombre d'enfants à la charge de l'hôpital pendant tout le siècle. Assez peu nombreux au début, leur nombre s'élève, faiblement de 1761 à 1772, beaucoup plus fortement dans les années qui suivent. Les causes, diverses, s'expliquent à la fois par l'extension du rayonnement de l'hôpital, par l'accroissement de la population du diocèse et de la ville, par l'aggravation du paupérisme et peut-être par une plus grande liberté de mœurs.

## Les enfants à charge

### Enfants légitimes

L'hôpital vient en aide aux familles pauvres : pauvreté extrême et permanente ou occasionnelle, aux pères de famille dont la femme est morte en couches, aux familles pauvres dans lesquelles naissent de jumeaux, aux mères malades, etc ; ce sont des familles de brassiers, d'ouvriers, d'artisans, de maîtres d'école... Dans presque tous les cas le rôle du curé est déterminant : c'est grâce à lui que les familles sont assistées, et c'est lui, aussi, qui se porte garant de leur honnêteté.

### Enfants illégitimes.

Ils sont « exposés », rarement dans la ville chez des particuliers, moins encore à la campagne, le plus souvent ils sont déposés à l'hôpital. Dès qu'un enfant est découvert, devant la porte le plus souvent, les autorités sont averties. L'enfant est examiné, son âge évalué ; on le déshabille pour en déterminer le sexe et trouver d'éventuelles preuves de baptême sous forme de billet : elles sont fréquentes. Le greffier inscrit au fur et à mesure que la sœur déshabille l'enfant le nom des pièces, innombrables souvent, qui lui couvrent la tête et le corps : « *perne, bourrasse, béchis, cabessonne, drapel, flassade, bandonne buratine minime* »<sup>20</sup>... L'un des billets précise que l'enfant a été baptisé et « qu'on a l'intention de le réclamer un jour ». L'impression qui découle d'un certain nombre de cas est que l'enfant exposé n'est pas toujours un enfant abandonné et illégitime, mais qu'il a été confié à l'hôpital parce que, pour diverses raisons, la famille est défaillante.

---

<sup>20</sup> Lange, lange de laine ou de coton, béguin, canezou, lange de tête, couverture, bandeau de bure sombre.

Certains enfants sont dits « abonnés » ; ils ont été amenés à l'hôpital par un particulier, discrètement, ou remis sur ordre des autorités, consuls ou gens du roi. On peut en retrouver certains dans les plaintes de grossesse et dans les procès qui suivent, la jeune femme enceinte, souhaitant, soit se faire épouser, soit obtenir un dédommagement de la part du séducteur pour non respect de la parole donnée, ou pour faire élever l'enfant à naître ou déjà né. L'hôpital intervient parfois pour récupérer, auprès du père putatif ou de sa famille « la dépense extraordinaire ... pour l'entretien et la nourriture des enfants ».

## **LES NOURRICES**

886 familles nourricières ont été rétribuées par l'hôpital entre 1711 et 1789. La majorité d'entre elles est originaire du diocèse de Saint-Papoul (presque 90%), surtout des villages de la plaine ; pour des raisons d'hygiène- l'air de la ville est réputé infecté !- et pour éloigner les enfants illégitimes, cause de la honte familiale, on les place à la campagne. Cependant on en trouve quelques uns chez des familles de Castelnaudary, dans les quartiers pauvres du faubourg, de la Fontasse, de Montléon.

Les familles nourricières sont en majorité composées de paysans, de quelques artisans de village, gens modestes, à la limite de la pauvreté, auxquels la pension allouée par l'hôpital fournit un supplément de revenu nécessaire, pension qui est passée en un siècle de 2 livres 10 sols à 4 livres payées tous les mois (à la veille de la Révolution un ouvrier gagne 1 livre par jour !).

La moitié des familles ne gardent les enfants que pendant un an ;  $\frac{1}{4}$  entre un et quatre ans, beaucoup moins au-delà. Dans les premières semaines qui suivent leur arrivée à l'hôpital, il n'est pas rare que les enfants passent entre les mains de deux, trois, voire quatre nourrices. Un certain nombre de femmes sont spécialisées dans l'allaitement ; on peut trouver, aussi des nourrices en charge, dans la même année, de deux, trois enfants, plus le leur.

De même qu'ils aident les familles assistées, les curés ont un rôle déterminant dans le choix des familles nourricières, plusieurs billets de leur main en témoignent. Ils connaissent tous leurs paroissiens, ils se portent garants de l'honnêteté des familles, s'inquiètent du sort des enfants placés ; certains donnent tous les mois, régulièrement, des nouvelles des enfants.

## **QUE DEVIENNENT LES ENFANTS ?**

En principe ils sont à la charge de l'hôpital jusqu'à l'âge de sept ans, puis soit adoptés, soit mis en apprentissage aux frais de l'institution ; mais ce « programme » n'est pas toujours suivi. L'examen des cahiers qui récapitulent tous les ans les familles nourricières et les enfants permettent quelques calculs. En 1753, il meurt 21% des enfants placés, 18,6% en 1779 ... Pour toute la période étudiée, la mortalité infantile des enfants placés s'élève à 21% : épidémies d'été, maladies de l'enfance, mais aussi

quelques causes propres à la situation : beaucoup d'enfants passent, dans les premiers temps de leur vie et en quelques semaines, entre les mains de plusieurs nourrices ; d'autres, élevés avec les enfants de la famille, ne résistent pas aux épidémies qui emportent tout le monde ; une nourrice a reçu quatre enfants en deux ans, trois sont morts avant 12mois.

Quelques uns, rares, sont récupérés par leur famille ; c'est le cas de certains enfants illégitimes dont les parents se marient et qui sont alors, légitimés. D'autres restent chez les parents nourriciers ; à partir de six ou sept ans, ils sont considérés comme faisant partie de la famille, peu différents des enfants légitimes et employés, comme eux, au travail de la terre. Ceux dont personne ne veut reviennent à l'hôpital ; un aumônier les appelle les « enfants de la maison » ; ils sont mis en apprentissage chez des artisans ou auprès des gens de métier qui travaillent avec les pauvres de l'hôpital. Ils travaillent aussi sur place à filer, entretenir le linge et les locaux. Dernière possibilité pour les garçons de 18 ans, « être admis à tirer au sort de la milice en lieu et place d'un des enfants propres, frère ou neveu de tout chef de famille qui l'aura élevé dans sa maison ».

Quoi qu'il en soit, le sort de ces enfants ne correspond pas à l'image qu'en présentent certains tableaux attendrissants du Siècle des Lumières. Cependant, à lire les récits effroyables de transport d'enfants, entassés à cinq ou six dans des hottes de colporteurs, entre la province et Paris, il semble que le sort des enfants abandonnés du Lauragais ait été moins cruel.

# CLEMENT ADER EN LAURAGAIS

## Terre d'essais aéronautiques

*Lucien ARIES*

---

*Si dans l'histoire de l'aviation, Clément Ader a été le premier à faire décoller, le 9 octobre 1890, une machine motorisée, c'est bien en Lauragais qu'il a effectué ses premières expériences aéronautiques pour mettre au point l'appareil : à Castelnaudary pour la construction de la machine et à Villeneuve-la-Comptal pour les essais aéronautiques.*

*Des travaux de Clément Ader en Lauragais, la mémoire collective en garde le souvenir de la construction d'un « oiseau en plumes », qu'il a su faire évoluer, au gré du vent en 1873, attaché par des cordes, lui étant à bord. Qu'en est-il vraiment des essais d'Ader au pays des mille collines ?*

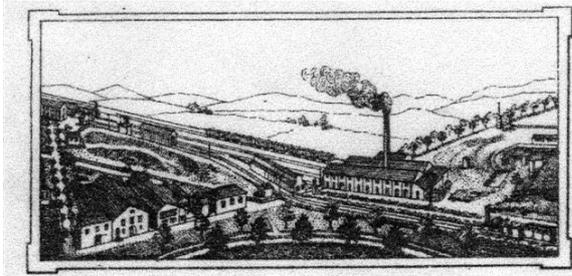
Clément Ader, fils unique de François Ader, maître menuisier, naît à Muret le 2 avril 1841. Garçon curieux de tout, en classe il se montre doué dans toutes les matières. Il s'amuse comme tous les petits garçons de son âge, mais il cherche le pourquoi des choses. Il est fasciné par le vol des oiseaux, il passe des heures à les regarder. Quand il joue avec des hannetons, il observe la forme et la structure complexe de leurs ailes ; il comprend l'intérêt de la forme creuse des élytres (ailes antérieures) et en tirera la notion d'aile à profil creux (Fig.1).



### **Clément Ader Ingénieur à la Compagnie des chemins de fer.**

Après son baccalauréat mention ès-sciences, obtenu à l'âge de 16 ans, il sort de l'institut Assiot de Toulouse en 1860, avec un diplôme d'ingénieur, type Arts et métiers. Il entre à la Compagnie des Chemins de Fer pour la construction de la ligne Toulouse-Bayonne et y fera la connaissance de Casimir Douarche avec qui il entretiendra des relations amicales pendant de nombreuses années. En 1866, les travaux de construction de la ligne touchant à leur fin, il quitte la Compagnie des Chemins de Fer.

Douarche achète en 1867 à Castelnaudary une tuilerie route de Mazères (côté ouest), coincée entre la toute nouvelle Avenue de la Gare et la voie de chemin de fer flambant neuf.



Il se met en tête de construire une usine de produits céramiques moderne des plus compétitives. En 1870, au prix de travaux pharaoniques, son rêve est devenu réalité, la nouvelle usine est sortie de terre de l'autre côté de la voie ferrée : elle fonctionne à l'aide d'une superbe machine à vapeur, le *high-tech* de l'époque (Fig.2)( Fig.3) (fig.4).



### **Ader invente le « vélocé Caoutchouc »**

Pendant que Douarche est tout à la mise en service de sa nouvelle usine, Clément Ader dont l'esprit inventif est en pleine ébullition, invente et enchaîne brevet sur brevet : d'abord une machine pour relever les rails, puis et surtout le « vélocé caoutchouc », un vélocipède de son invention avec roues en caoutchouc (pneu plein) et cadre creux. Son engin, gagne toutes les courses ! il vient lui-même disputer des courses en Lauragais, telle celle Toulouse-Villefranche et retour, début 1870, où il fait quatrième, derrière le crac du moment, lui aussi sur bandes caoutchouc Ader. C'est la gloire !

### **Ader et le cerf-volant d'observation**

Hélas la guerre franco-prussienne en 1870, ne laisse pas Ader développer la production industrielle de son vélocipède, et ruine son projet. Clément Ader, échappant au service militaire (tirage au sort), écrit au ministre de la Guerre pour lui offrir ses services. Ader pense réaliser un cerf-volant capable d'élever un observateur dans les airs au dessus du champ de bataille, obtenir des renseignements sur le dispositif ennemi et guider les combats : ce cerf-volant d'observation, à caractère innovant, avec voilure à profil creux, intègre son concept de courbure idéale qu'il appelle *courbe universelle*, car issue de l'aile des oiseaux. Il demande et obtient un local à l'abri des regards indiscrets au Polygone militaire de Toulouse (Zénith actuel).

La situation militaire du pays étant catastrophique, les militaires se désintéressent du cerf-volant d'observation et abandonnent le projet d'Ader. Il a travaillé deux mois au polygone militaire de Toulouse, il est convaincu qu'il détient le moyen de faire sauter le verrou technologique qui bloque les avancées dans le domaine du vol du *plus lourd que l'air* et la fabrication d'un aéroplane motorisé.

### **Ader hébergé par le potier Douarche à Castelnaudary**

Clément Ader, convaincu de l'efficacité du profil d'aile creux qu'il a imaginé, veut maintenant construire un appareil ailé motorisé qu'il appellera plus tard « avion ». Cet appareil devra soulever dans les airs non seulement un pilote mais aussi un moteur ; les moteurs à vapeur, seuls disponibles à l'époque, pèsent plus d'une soixantaine de kilos. Pour optimiser les ailes de sa machine capable d'emporter un tel poids, Ader cherche à déterminer

les caractéristiques techniques de l'appareil et notamment la charge qu'il peut emporter selon sa vitesse et la géométrie de ses ailes.

La route de Clément Ader, qui recherche un vaste local pour démonter ses installations du Polygone et poursuivre ses travaux, croise à nouveau celle de son vieil ami Casimir Douarche disposant de locaux vides : ceux de l'ancienne usine devenue obsolète à l'angle de l'Avenue de la Gare (Fig.5). Douarche a aussi besoin d'un homme de l'art pour lui donner un coup de main et lancer ces nouvelles lignes de production. Quant à Ader, il cherche un local vide, mais aussi des subsides pour vivre et mener à bien sont projet d'appareil aérien. Les deux hommes, amis de longue date, avaient tout pour s'entendre. Douarche propose à son ami Ader de l'héberger dans un local vacant de l'ancienne tuilerie.

Pour mettre au point la structure de son futur appareil volant, le programme de recherche que s'est fixé Clément Ader

est très complet. Il comporte premièrement la construction d'une véritable machine d'essais « aéronautiques », deuxièmement une série d'expériences pour effectuer toutes les mesures nécessaires à l'amélioration de l'appareil et troisièmement l'optimisation de la structure en profitant du retour d'expériences.

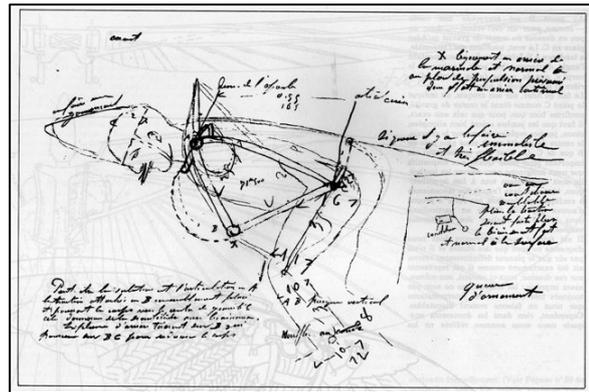
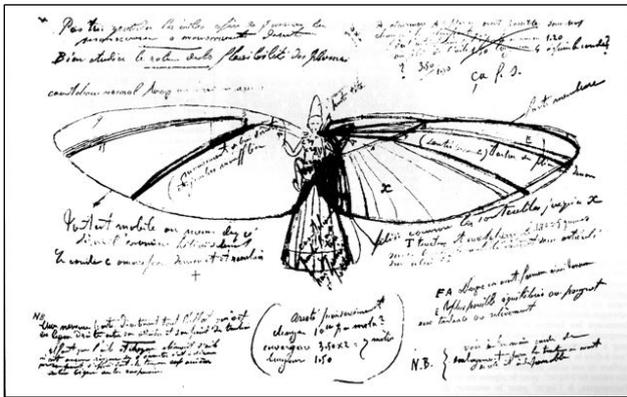


### **Le chaurien Bacquier**

Parmi les employés de l'équipe technique chargée de la mise en place de l'usine à vapeur, un ouvrier exceptionnellement adroit, a été particulièrement remarqué par le patron Douarche. Cet ouvrier d'exception s'appelle Antoine Bacquier, né le 11 février 1822. Charron de métier, il est issu d'une véritable lignée de charrons dont l'implantation à Castelnaudary, rue du Planoulet des Cordeliers, remonte au moins au début de XVIII<sup>e</sup> siècle, avec son grand-père François Bacquier, décédé à Castelnaudary le 11 avril 1814 et son père Jean Antoine Bacquier né le 5 mai 1787. Antoine Baquier est le second enfant, il a sept frères et sœurs. Antoine Baquier secondera Ader tout au long de ses travaux dans le domaine aéronautique. Ader dira de lui qu'il est intelligent, adroit et capable de tout faire ; il lui confiera les travaux les plus délicats (Jusqu'au milieu de XX<sup>e</sup> siècle, la famille Bacquier a poursuivi l'activité dans le domaine de la mécanique générale rue des Jardins).

### **L'oiseau en plumes**

Pour faire ses mesures aéronautiques expérimentales, Clément Ader construit avec l'aide de Bacquier, un appareil gigantesque de 9 mètres d'envergure, qu'il appelle l'oiseau en plumes (Fig.6) (Fig.7). Ader va faire preuve d'un esprit inventif exceptionnel : il crée, invente et expérimente de façon novatrice (maquette exposée au Musée l'Aviation Légère de la Montagne Noire, Vol à Voile, partenariat avec l'APPARAT, Couleur Lauragais Juillet/Août 2002).



Dans le domaine des matériaux pour réaliser une structure très légère et très résistante mécaniquement, il fait le choix d'une structure creuse, invente les matériaux composites, mais n'hésite pas à utiliser très pragmatiquement des plumes qu'il agence méthodiquement selon un plan bien précis pour réaliser une nappe répondant aux exigences de l'écoulement des fluides. Les plumes, plusieurs milliers de rémiges (grosses plumes, bouts d'ailes), il les trouvera dans la région et se sont des femmes de Villeneuve-la-Comptal qui aideront à les piquer dans la structure de l'appareil ; ces plumes seront collées et entoïlées à leur base pour assurer leur cohésion.

Dans le domaine aéronautique, il a compris l'importance de la forme courbe de l'aile pour la réalisation d'une surface portante aérodynamique : il invente et expérimente en Lauragais les ailes à profil creux. Pour obtenir le galbe parfait, il a recours à une forme préalablement fabriquée peut-être en bois (couples et liteaux) selon certain, ou peut-être aussi dans la glaise qui abonde dans l'usine qui l'héberge. Ainsi, Ader pourrait avoir galbé les ailes à profil creux et courbe universelle de son rêve d'enfant dans la glaise lauragaise.

Pour créer de la portance Ader possède déjà la notion d'angle d'attaque de l'aile. Il voit l'intérêt de pouvoir modifier sa forme en vol, principe mis en œuvre actuellement par les avions en utilisant des volets. Ader invente des systèmes pour contrôler tangage et lacet, totalement inconnus à l'époque ; ces systèmes se sont retrouvés sur tous les avions d'Ader.

### Ader expérimente sur les coteaux de Villeneuve-la-Comptal

Mais c'est dans la méthode d'essai imaginé par Clément Ader en Lauragais que son génie d'expérimentateur explose. Il sait que pour faire voler *le plus lourd que l'air*, il faut étudier son comportement sous écoulement gazeux, et que les progrès de l'aéronautique sont indissociables de ceux de l'aérodynamique. Pour optimiser le profil des ailes, faute d'avoir à sa disposition une soufflerie, Clément Ader a l'idée géniale d'effectuer des essais de sustentation maîtrisée en mettant à profit le vent du Lauragais : il invente les premiers essais aéronautiques en soufflerie et il les effectue en soufflerie naturelle.



Clément Ader fait ses essais de sustentation, sur les coteaux de Villeneuve-la-Comptal, à un endroit bien connu par les ouvriers de l'industriel Casimir Douarche, pour les

besoins de l'usine. Il s'agit du coteau d'où l'on extrayait la pierre pour alimenter les fours à chaux, comme ceux dont disposait Douarche dans son usine : le Pech de la Citadelle (Fig.8).

Le terrain d'essai se présente comme un petit plateau d'un hectare environ, bien dégagé, à l'herbe rase et rare. Ader dira à un journaliste « l'oiseau était attaché par son centre de gravité, ou à peu près, à quatre points d'équerre - *en croix de Saint-André* (croix en forme d'X)- éloignés du centre d'environ quinze mètres».

Les divers croquis, écrits et propos d'Ader, analysés par des spécialistes de l'aéronautique, indiquent que le dispositif de mesure des forces (force ascensionnelle) imaginé par Ader était constitué de dynamomètres placés sur les cordes d'amarrage. Ainsi l'appareil était maintenu par quatre cordes, chacune fixée au centre de gravité de l'appareil et reliée à son poteau d'amarrage par l'intermédiaire d'un peson à ressort. Les cordes tendues immobilisaient l'appareil horizontalement, mais le laissaient libre verticalement.

Ader a effectué sur les coteaux de Villeneuve-la-Comptal les toutes premières mesures des grandeurs aérodynamiques fondamentales qui permettent d'apprécier les performances d'une aile d'avion. Même si ces mesures initiées par Ader sont très incomplètes, elles lui fournissent des informations suffisantes pour optimiser sa machine et il sera le seul à disposer de ces informations pendant une trentaine d'années. Fort de ses mesures, Ader optimise le profil de ses ailes, peaufine son galbe et teste sa résistance mécanique. Il connaît maintenant le poids qu'il pourra soulever dans les airs, c'est à dire le poids de son moteur : Ader devra mettre au point un moteur à vapeur, trois à cinq fois plus léger que ceux construits à son époque.

### **Ader et l'Eole**

Ader recherche des sponsors, pour mettre au point l'indispensable moteur, et c'est à Paris qu'il se rend. L'oiseau en plumes sera sous les feux de la rampe, exposé chez Nadar le plus grand photographe du moment. Aucun sponsor ne « mordant à l'hameçon », Ader remballé l'oiseau en plumes, probablement via Castelnaudary et se lance dans la téléphonie. Dans ce domaine Ader brille une nouvelle fois et dépose plusieurs dizaine de brevets ou d'additions de brevet.

Fortune faite, après 1882, il reprend ses études aéronautiques avec à nouveau à ses côtés Bacquier qui l'a enfin rejoint à Paris (Douarche décède en 1885, successeur Bouat). Car Antoine Bacquier connaît mieux que quiconque, outre Ader lui même, la structure fine de l'appareil, pour l'avoir construit de ses propres mains. Ader lui confiera les travaux les plus délicats et notamment ceux de sa chaudière. Le moteur d'Ader est un bijou de technologie qui ne pèse que 23 kg pour une puissance de 10 à 12 CV. Le couple Ader Bacquier fonctionne à merveille et le 19 avril 1890 Ader dépose son fameux brevet pour « un appareil ailé pour la navigation aérienne dit « avion ». Avec l'Eole, le premier de ses appareils, le 9 octobre 1890, dans le parc du château de Gretz-Armainvilliers (Paris), Ader effectuera un vol de 50 mètres à plusieurs centimètres de hauteurs. Il sera le premier homme au monde à voler et le seul à avoir volé au XIX<sup>e</sup> siècle.

*La présence d'Antoine Bacquier semble déclencher et catalyser les travaux novateurs d'Ader dans le domaine aéronautique. Clément Ader cessera ses activités dans ce domaine peu de temps après le décès d'Antoine Bacquier (31 Août 1899), dont il n'a jamais cessé de vanter les mérites. Simple coïncidence ou fin d'une belle aventure, celle de deux passionnés, mordus d'aviation aux talents complémentaires et absolument indispensables : l'un à l'esprit inventif et l'autre aux doigts de fée.*

# JEREMIE DUPUY, VICTIME DE LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES

*Nadège MENGAUD*

---

Lors de mes recherches pour mon mémoire de maîtrise portant sur les élites catholiques et protestantes de Caraman sous le règne personnel de Louis XIV, j'ai eu la chance et le bonheur de retrouver par l'intermédiaire du musée du désert de Mialet le témoignage de Jérémie Dupuy.

Ce récit est un témoin clef des derniers instants du protestantisme caramanais. Grâce à Jérémie Dupuy, le lecteur revit au jour le jour les événements précédant la proclamation de l'Edit de Fontainebleau puis de son application dans un bourg du Lauragais. L'auteur nous raconte avec ses propres mots le combat de ces protestants attachés à leur religion et à leur passé commun, qui, sous la pression de l'Etat catholique, renieront, au-delà de leur foi, leur passé, leurs origines et, pour finir, leur histoire.

Lorsqu'il rédige ses mémoires, pleins de conviction militante mais aussi de regrets et de tristesse, Jérémie Dupuy a enfin rejoint la Suisse et plus spécialement la Ville et République de Berne où il a trouvé refuge. Toutes les épreuves qu'il a endurées tout au long de sa fuite vers la liberté nous sont relatées de manière claire et précise, sans ostentation, car malgré tout, Dupuy fait partie de ces natures qui, selon le mot de Gide, « acceptent plus volontiers l'épreuve que la félicité. »

Dans leur sécheresse, les archives « officielles », que j'avais consultées pour comprendre les derniers instants de l'église réformée de Caraman ne m'avaient nullement permis de connaître les pensées intimes et les sentiments de ces femmes et de ces hommes forcés de renier leur identité religieuse. Par l'intermédiaire de Dupuy, je partis ainsi à la rencontre de la population de Caraman, tant catholique que protestante, et pu étudier les réactions des uns et des autres face à la volonté implacable du roi d'éradiquer définitivement dans son royaume le protestantisme. Mais cela me permit aussi de mieux me représenter les souffrances et les périls encourus par les fuyards.

Ce soir, je vous propose de remonter le temps et de revivre en compagnie de notre guide, Jérémie Dupuy, la Révocation de l'Edit de Nantes dans notre région.

Mais avant de nous intéresser au récit de la fuite de Dupuy vers l'étranger et de son installation à Berne, je vais vous présenter notre guide d'un soir. Puis, dans un second temps, je vous entrainerais à sa suite à Caraman pour vivre les derniers instants de l'église réformée du bourg. Enfin, nous verrons en sa compagnie quel sort était réservé aux fuyards et quelles furent les persécutions subies par Jérémie Dupuy et ses coreligionnaires lors de leur tentative désespérée de quitter le royaume de France.

## **1- Jérémie Dupuy, un notable de Caraman**

Jérémie Dupuy est né le 23 février 1616 d'un père pasteur, David Dupuy, et d'une mère, Marguerite Quinquiry, fille d'un notaire et consul de Castres. Sa sœur Marie vit le jour le 23 mars 1618 et épousa Jean Baron, bourgeois de Caraman dont elle eut deux fils, Jean et Paul. Jérémie et Marie perdront très tôt leur père puisque il décèdera à Caraman en 1626 après avoir été pasteur au Carla et aux Bordes.

Suite au décès du père, la famille Dupuy ne quitta pas le bourg. En effet, les Eglises étaient tenues d'entretenir les pasteurs trop âgés pour continuer leur charge, mais également les veuves et les enfants orphelins. Descendant d'une longue lignée de pasteur, Jérémie aurait dû en toute logique suivre les traces de son père et devenir pasteur. Pour cela, il se devait d'étudier dans une académie réformée telle celle de Puylaurens. Mais ces académies exigeaient un prix de pension que ne pouvait certainement pas payer sa mère. Malgré tout, il reçut une éducation soignée comme le prouve l'utilisation du français lors de la rédaction de ses mémoires et les nombreuses références aux Ecritures selon la traduction française de Clément Marot. Il fit carrière dans les armes et devint officier d'infanterie et de cavalerie. Célibataire, il prit sa « retraite » à Caraman auprès de sa sœur et de sa famille et retrouva ses amis d'enfance.

### *1.1 Un homme engagé*

Dès son retour à Caraman, Dupuy s'engagea auprès de la population du bourg. Cet engagement faisait échos à celui de son grand-père maternel à Castres. De 1661 à 1663, il occupa la charge de conseiller politique. Les conseillers politiques avaient pour tâche d'assister les consuls, administrateurs des affaires de la commune. Le bourg de Caraman comptait 12 conseillers politiques et 4 consuls. Du fait de la présence d'une communauté protestante dynamique et vivante, Caraman, dont le consulat existait depuis 1249, avait la particularité de posséder un consulat mi-partie. Dès la

mise en place effective du texte de l'Edit de Nantes, Caraman compta donc 2 consuls protestants et 2 consuls catholiques assistés de 6 conseillers politiques catholiques et de 6 conseillers politiques huguenots.

Les consuls étaient nommés par le seigneur ou son représentant à partir d'une liste de noms proposés par les consuls sortants. Les consuls fraîchement nommés élaient 12 conseillers politiques. Le consulat se devait de représenter les différentes strates de la population. Tout comme leurs homologues toulousains, les consuls de Caraman devaient porter lors de cérémonies officielles telle celle du serment la robe mi-partie rouge et noire ainsi qu'un chaperon. Afin de participer au consulat ou au conseil politique, il était demandé aux futurs aspirants de savoir lire et écrire, mais surtout d'être chef de famille et inscrit au compoix (cadastre de l'époque moderne). Les brassiers, les artisans les plus pauvres, les veuves et les mendiants étaient exclus de toute participation à l'administration de la communauté. Le mandat consulaire durait en général un an.

Les charges de consuls et de conseillers étaient loin d'être honorifiques. Ils avaient en charge la collecte et la répartition de la taille. Le conseil politique devait également se charger tout comme nos conseils municipaux d'aujourd'hui de gérer les biens de la communauté. Le conseil se chargeait également de l'entretien des voiries (pavage des rues du bourg, réalisation d'un pont enjambant la Saune et permettant de relier Ségreville à Caraman). Il se devait également de résoudre les problèmes d'ordre économique. Le commerce se développait exclusivement sous la tutelle des consuls. Ils avaient pour charge de fixer les prix des denrées alimentaires de base. Il s'occupait aussi de l'enseignement des jeunes Caramanais en rémunérant des régents pour l'instruction des garçons et des maîtresses pour celle des filles.

Durant ces trois mandats de conseiller politique, Dupuy fut particulièrement actif et investi dans la lutte qui opposa la ville de Caraman à l'intendant de Guyenne. Par une étrangeté administrative, Caraman ne dépendait pas du Languedoc du point de vue fiscal. Cette incongruité datait du XIVème siècle, alors que l'Aquitaine et la Gascogne étaient aux mains des rois d'Angleterre. Le roi de France avait alors décidé de rattacher la vicomté de Caraman aux pays frontière de l'Agenais afin d'entretenir les troupes nécessaires à sa défense. Par contre, Caraman dépendait de la province du Languedoc pour les affaires militaires, du Parlement de Toulouse pour les conflits juridiques et du diocèse de Toulouse pour les questions religieuses. Les arguments pour rattacher Caraman définitivement au Languedoc ne manquaient donc pas. Outre que la communauté appartenait au diocèse de Toulouse dans les limites du Languedoc, elle reconnaissait les gouverneurs attachés au Languedoc depuis plus de deux cents ans, contribuait aux impositions ordinaires ainsi qu'au logement et à la subsistance des troupes, et surtout elle était sujette à la gabelle alors que les autres populations de Guyenne en étaient exemptes. Enfin, la communauté mettait en avant les frais de

déplacement d'une délégation municipale pour l'élection de Lomagne bien plus élevés que pour un voyage à Toulouse.

Lorsque Jérémie Dupuy fut élu conseiller politique pour la première fois en 1661, le comté de Caraman était rattaché par les lettres patentes du 16 septembre 1660 à la province du Languedoc. Mais cette décision royale n'était pas du goût de l'intendant de Guyenne. Tout au long de son mandat de conseiller, Dupuy fut une cheville ouvrière de la validation et de l'acceptation par l'intendant de Guyenne de cette réunion aux Etats du Languedoc. En 1663, il fut même nommé avec le consul Jalama ambassadeur de la communauté auprès de l'intendant de Guyenne, qui désirait imposer sa volonté de refuser le rattachement de Caraman au Languedoc avec le logement de gens de guerre. Malgré tous les efforts du conseil politique, le comté de Caraman n'obtint pas gain de cause et du abdiquer. Il lui faudra attendre 1779 pour qu'un nouvel édit porte réunion définitive du comté de Caraman à la province du Languedoc.

Suite à cet échec, Dupuy décida de se retirer et ne fut plus jamais nommé conseiller politique. Bien que retirer des affaires politiques, il resta un personnage public incontournable comme le prouve son rôle de prête-nom pour Pierre Paul Riquet lors de l'achat du comté de Caraman et de la baronnie de St Félix de Carmaing (aujourd'hui St Félix de Lauragais) le 5 août 1670 pour son fils.

Et il continua à jouer un rôle majeur lorsque les premières mesures anti-huguenotes toucheront la communauté de Caraman.

### *1.2. L'homme religieux*

Fils et petit-fils de pasteur, Jérémie Dupuy était très attaché à sa religion. Tout au long de ses mémoires, sa prose nous rappelle celle d'un homme de Dieu. Il cite souvent des passages des Ecritures afin de ponctuer et de renforcer son discours. Il fut l'un des fidèles de l'église réformée de Caraman, si ce n'est le plus fidèle. Il consacra la fin de sa vie à convaincre les autres de la justesse et de la vérité des dogmes de l'Eglise réformée.

Dès les premières lignes de son récit, il évoque son rôle d'ancien au sein du consistoire de Caraman et avoue de son propre chef y être en quelque considération. Touché par les événements qui éprouvent dans tout le royaume les fidèles de Calvin, il décida de montrer par son propre exemple la voie à suivre aux fidèles de Caraman. Il se retira à la campagne dans une petite maison afin d'échapper aux excès et tentation de la ville que sont entre autre le jeu et le cabaret. En effet, il pensait que si la colère divine s'acharnait sur son peuple, il fallait en chercher la raison dans, je cite, « les désordres de notre vie dérégulée ».

Jérémie prenait donc très à cœur son rôle d'ancien. Il allait quotidiennement à Caraman afin d'exhorter les fidèles à « un saint amendement de vie » et rappeler aux siens leur « devoir envers Dieu ». En cela, il assurait la première fonction des anciens qui était entre autre chose de contraindre les membres de l'église à fréquenter le culte dominical, à participer à toutes les assemblées et autres réunions de prières, à se soumettre aux règles de la *Discipline* (baptême, mariage, funérailles, cène), à s'interdire de blasphémer et d'assister à des rites de sorcellerie et assemblées papistes. Mais Jérémie était surtout confronté aux manquements qui touchaient essentiellement les hommes, à savoir une préférence marquée pour la taverne à celle du temple.

La conduite morale des réformés devait être exemplaire. Ils ne devaient pas s'adonner à la violence tant verbale que physique. Les anciens jouaient un rôle éminent dans la surveillance des mœurs. Jérémie évoque à plusieurs reprises les faiblesses de ses coreligionnaires sans citer d'exemples précis. Pourtant, il n'est pas bien difficile d'imaginer les terribles débordements auxquels devaient se livrer la communauté huguenote de Caraman.

Les deux communautés religieuses cohabitaient au quotidien et avaient appris à vivre ensemble et même à se respecter. On peut donc imaginer que des liens amicaux avaient soudé entre elles les deux communautés. De plus, les catholiques étaient bien plus libres que les protestants au quotidien. Les danses, fêtes, charivaris, jeux, carnaval ne leur étaient nullement interdits même si l'Eglise catholique entendait encadrer ce type d'activités afin d'éviter les débordements. Pour les huguenots, cela était très différent. Toutes ces activités ludiques étaient formellement interdites. Mais pouvait-on réellement interdire aux jeunes protestants de s'amuser avec leurs voisins catholiques lors des mariages ou tout autre évènement joyeux ?

C'est en tant qu'ancien que Dupuy assistera à son plus grand désarroi à la destruction de son Eglise. Il résistera à toutes les sollicitations catholiques. Il entrainera dans son sillage la communauté protestante en l'exhortant « à la fermeté et à la persévérance ». Conscient de l'influence de Dupuy, les autorités catholiques tenteront de le ramener par la douceur dans le giron de l'Eglise en lui assurant que sa conversion lui apportera toutes sortes de satisfactions. Le roi ne laissait-il pas entrevoir aux protestants la possibilité de quelques concessions sur la liturgie, l'emploi du français ou une place limitée faite au culte des saints. Aucune de ses déclarations ne fit faiblir Jérémie.

Même un changement de ton et de nombreuses menaces et autres chantages ne gagnèrent ses faveurs. Pourtant, l'évocation de logement de gens de guerre à son domicile était en ce temps là terriblement efficace tant le comportement de soudards des soldats étaient de notoriété publique. Mais Dupuy répond que tout cela lui est bien

égal et qu'il « verra manger tout son bien avec joie ». Il se dit même prêt à « sacrifier sa vie avec plaisir pour la gloire de Dieu et [son] salut ».

A aucun moment de son récit, Jérémie n'incrimine le roi. Pour cet homme extrêmement pieux seul le comportement de ses coreligionnaires permet d'expliquer les turpides auxquelles ils sont soumis. Les huguenots furent toujours très respectueux de la monarchie comme le prouva leur non participation à la Fronde. Comment pouvaient-ils imaginer que ce souverain si respecté s'acharnerait ainsi ?

## **2. L'Edit de Fontainebleau et son application à Caraman**

Pourtant, dès le début du règne personnel de Louis XIV, il fut décidé d'appliquer à la rigueur les différentes clauses de l'Edit de son aïeul. L'Etat monarchique tenta donc de contenir et même de faire reculer l'hérésie protestante par une accumulation d'initiatives qui ne laissèrent aucun repos aux réformés.

Les protestants de Caraman subirent tout comme le reste de la population huguenote du royaume les diverses mesures anti-protestantes et furent informés des diverses actions menées contre les leurs. Mais comme le souligne Dupuy, je cite, « lorsque nous apprenions l'interdiction de quelque exercice, la démolition de quelque temple, et les affaires qu'on faisait tous les jours aux pasteurs et aux troupeaux, au lieu que c'étaient des coups qui devaient nous percer jusqu'à l'âme et nous porter à la repentance, à peine en recevions nous quelque douleur au dehors, elle ne pénétrait pas jusques au cœur, et chacun retournait à son propre vomissement. »

### *2.1. Les premières mesures anti-protestantes à Caraman*

Depuis plusieurs années, la communauté de Caraman était donc confrontée à la volonté royale et se soumettait plus ou moins sereinement espérant toujours un miracle.

Dans un premier temps, Caraman fut épargnée par la première décision royale d'empêcher le culte protestant dans les communes où celui-ci n'était pas célébré avant la déclaration de l'Edit de Nantes. Le culte étant pratiqué depuis 1586, il ne fut donc pas interdit.

Mais dans un second temps, le roi exigea la présence d'un représentant de l'Eglise catholique aux réunions du conseil politique mi-partie. A partir de 1670, l'archiprêtre de Caraman assista aux délibérations.

D'autres mesures furent l'occasion d'affaiblir un peu plus la communauté. Des tracasseries juridiques bouleversèrent un peu plus chaque jour le fragile équilibre que

tentaient de maintenir les communautés catholiques et protestantes de Caraman. Le tribunal du parlement de Toulouse fut saisi pour des affaires d'abjuration réelles ou imaginaires et qui opposèrent l'archiprêtre de Caraman aux anciens et familles des soi-disant nouveaux catholiques.

Le 27 mars 1679, Louis de Froidour, grand maître des Eaux et Forêts de Toulouse, fut envoyé par l'intendant D'Aguesseau pour permettre l'élection d'un nouveau conseil politique dont les membres seraient tous de religion catholique. En effet, depuis trois ans, le consulat et le conseil politique n'avaient pas été renouvelés. Même si la demande de l'intendant était fondée d'un point de vue juridique, la raison invoquée se heurtait à l'usage. Il s'agissait davantage d'un prétexte pour enlever aux réformés du bourg leur prérogative politique. Ne sachant comment s'opposer à Froidour et à ses troupes, la population de Caraman s'inclina et de nouveaux consuls et conseillers politiques tous de confession catholique furent nommés.

A peine remis de sa surprise, la résistance protestante s'organisa. Dupuy accompagné de ses collègues anciens et des chefs de famille protestants les plus importants se présentèrent le 2 juillet 1679 devant le nouveau conseil politique afin de les informer qu'à l'avenir ils assisteraient à toutes les réunions politiques. Ils décidèrent même d'engager des poursuites judiciaires.

Un an plus tard, soit le 25 juillet 1680, l'intendant ayant eu vent de la présence de protestants lors des réunions du conseil politique leur rappela qu'ils devaient se plier à la volonté royale. Il les informa que tous contrevenant serait condamné à verser une amende de 500 livres. Dupuy et ses amis ont perdu une fois de plus la bataille. Mais ils espèrent toujours. Pourtant la suite des événements leur donnera tort.

## *2.2. La démolition du temple de Caraman et ses suites*

Le 11 décembre 1681, le Parlement de Toulouse ordonna la démolition du temple de Caraman. Cette décision était la conséquence directe d'une négligence du consistoire qui n'avait pas payé les impôts dus. Cette faille permit aux ennemis de la communauté protestante de Caraman de prendre la main sur la communauté et de lui enlever son lieu de culte et de réunion. La même année, on leur retira leur cimetière. La communauté réformée n'avait alors d'autres choix que d'aller à Revel ou Cuq Toulza pour assister à l'office.

Dupuy participa de son mieux au combat pour arrêter l'avancée de leurs ennemis. Il fit en sorte que tous les recours possibles soient envisagés et tentés. Il écrivit même au Conseil du Roi.

Dès lors, Jérémie fut le témoin impuissant des mesures anti-protestantes qui s'abattaient à travers tout le royaume et apprenait avec effroi l'attaque de provinces

entières par les soldats du roi. En effet, l'action répressive était montée d'un cran. Les évêques à la tête des dragons parcouraient leur diocèse afin de faire se convertir les réformés par la force et la violence. Jérémie fait état des mauvais traitements que subissent les religionnaires. L'arrivée des troupes royales dans les villes et les villages créait une telle frayeur que les réformés abjuraient en masse face à cette menace. Les provinces du Béarn, de Guyenne et du Languedoc avaient déjà succombé alors que l'église de Caraman était encore debout.

C'est ainsi que l'archevêque de Toulouse, qui n'avait dans son diocèse que la communauté protestante de Caraman, demanda au père Morel, son grand vicaire, de ne faire intervenir les troupes qu'aux dernières extrémités. Il pensait pouvoir obtenir gain de cause par la seule force des mots et l'exemple des souffrances subies par les communautés voisines lors de logement des gens de guerre.

Lorsque le vicaire arriva à Caraman, Dupuy avait déjà parlé à sa communauté. Et il était heureux de voir que celle-ci dans sa grande majorité était prête à souffrir plutôt que de renoncer à sa foi. Comprenant rapidement que Dupuy était à la tête de la résistance passive des protestants caramanais, le vicaire prit la décision de s'attacher plus particulièrement à la conversion d'un seul homme qui entraînerait inéluctablement celle de toute la communauté.

Dans un premier temps, Morel décida d'utiliser les amitiés catholiques de Dupuy. Il demanda à un trésorier de France de la généralité de Toulouse ami de longue date de Dupuy et inquiet pour sa sécurité de lui écrire une lettre le priant de rencontrer le vicaire. Dupuy n'était pas opposé à cette entrevue mais refusa fermement l'invitation car il savait qu'il ne ressortirait rien de bon de cet entretien. Face à ce refus, Morel décida de convoquer les autres anciens du consistoire. Mais ceux là tout comme Dupuy refusèrent l'entrevue. Dépité, l'envoyé de l'évêque s'en retourna à Toulouse.

Des nouvelles alarmantes parvenaient chaque jour des communautés alentours. Les discours de prédicants catholiques couplés au logement de gens de guerre avaient eu raison peu à peu de leur résistance. Les protestants de Caraman étaient informés par leur famille et leurs amis des traitements subis par ceux qui s'opposaient à la volonté royale. Ces informations étaient un terreau efficace pour modifier la volonté de résistance des réformés de Caraman. Malgré ses discours, Dupuy voyaient peu à peu ses amis se rendre à la raison du roi et abjurer leur foi afin de vivre en paix et de conserver leur bien. Pour Dupuy, chaque abjuration était un échec cuisant.

Averti du nouvel état d'esprit dans lequel se trouvait la communauté, le vicaire se rendit une nouvelle fois à Caraman et reçut avec beaucoup de succès nombre de réformés qui acceptèrent d'abjurer leur foi et de renier leur passé, leur histoire afin

d'éviter le logement de gens de guerre et la perte de leurs biens. Mais un petit groupe résista encore et refusa de se soumettre. C'est alors que l'évêque décida d'abattre sa dernière carte. Il demanda qu'un groupe de soldat soit envoyé à Caraman afin d'y être logé chez les derniers religionnaires.

Le 17 octobre 1685, un détachement du régiment de Koenigsmark arriva dans le bourg et les soldats furent logés chez les huguenots. Quelques jours avant l'arrivée des soldats, Dupuy alla chez le ministre Dèze. Ce dernier était resté malgré les menaces pour soutenir la communauté. Mais avec l'arrivée du régiment comprenant qu'il ne serait plus d'une quelconque utilité, il décida de fuir. Il souhaitait rejoindre Bordeaux et de là embarquer à bord d'un navire à destination de Londres. Il y réussit et en 1710, on retrouve sa trace en tant que pasteur de Colchester.

Chez le ministre se trouvait un homme de Villemur qui raconta son histoire à Dupuy. Face à son refus d'abjurer, on avait logé chez lui des soldats. Durant trois jours et trois nuits, les soldats l'empêchèrent de dormir. Croyant devenir fou, l'homme trouva la force de fausser compagnie à ses tortionnaires. Ce témoignage éprouva beaucoup Dupuy. Bien que décidé à attendre et à souffrir de la présence de soldats chez lui, le 17 octobre lorsqu'il est sûr de l'arrivée imminente du régiment, il accepta enfin de fuir. Et c'est en compagnie de ses neveux Jean et Paul Baron qu'il partit au lever du jour.

Informé du départ de Dupuy et de ses neveux, le juge de Caraman pronostiqua un retour rapide des neveux. Pour Dupuy, il savait que celui-ci n'abdiquerait pas aussi facilement. Et en effet, les faits lui donneront raison puisque les frères quitteront leur oncle l'un après l'autre. La perte de ses meubles et de son bétail incitera Jean à retourner à Caraman et à abjurer. Arrêté peu après son retour sur ordre de l'intendant, il fut incarcéré au fort de Brescou près d'Agde. Quelques années plus tard vers 1710, il sera nommé premier consul de Caraman et ce pour trois années consécutives.

Paul restera un peu plus longtemps avec son oncle. Mais désirant retrouver sa femme et ses enfants dont il s'inquiète, il ralliera Caraman. Alors que Dupuy est en fuite, Caraman vit des heures bien sombres. Les biens des fugitifs furent très vite mangés par les soldats et les habitants du bourg catholiques et nouveaux convertis craignaient des débordements. Le conseil demanda expressément la levée du logement des gens de guerre auprès d'un député du duc de Noailles à Castres. En effet, depuis le 17 octobre, toute la population de Caraman était catholique. Une abjuration collective avait eu lieu sur la place du village. De façades ou réelles, elles assuraient le retour au calme dans le bourg.

Peu de réformés de Caraman eurent le courage, la volonté et la chance de fuir avec succès à l'étranger et de rejoindre cet eldorado qu'étaient les pays du Refuge

(Angleterre, Pays Bas, Allemagne, Suisse, Afrique du Sud, Russie et Amérique du Nord).

### ***3. En route pour le Refuge***

Avec Dupuy, on compte à peine un total de 9 personnes qui ont tenté leur chance pour gagner le Refuge. Cela représente environs 0.5% de la population totale du bourg et le place loin derrière Puylaurens ou Saint Antonin, mais au même niveau que Saverdun et assez nettement devant le Mas d'Azil pourtant connu pour être la « Genève du comté de Foix ».

#### ***3.1. « Errant çà et là »***

Malgré la désertion de son neveu, Dupuy continua avec Paul à courir la campagne environnante se réfugiant la nuit chez des amis et les quittant au matin pour continuer sa route. Il se rendit entre autre à Revel chez un de ses cousins qui voulut le persuader par ses discours de faire comme lui et de se plier à la volonté royale. Mais Dupuy s'obstina et déclara n'avoir pas peur de perdre ses biens, sa liberté et même sa vie. Sa liberté d'esprit lui était plus essentielle que ses biens. Mais son cousin ne s'avoua pas vaincu. Il lui suggéra de faire une abjuration de façade comme lui-même afin de lui permettre de quitter le royaume en toute sécurité. Mais Dupuy s'entêta dans son raisonnement.

Comprenant qu'il n'obtiendrait aucun soutien de sa famille, il décida de quitter le royaume au plus vite. Indécis sur sa destination l'Angleterre, la Hollande, la Suisse ou l'Allemagne, il désirait seulement atteindre un pays où il pourrait pratiquer sa religion en toute quiétude.

Il partit donc pour Toulouse. Caché parmi la foule, il espérait passer inaperçu et préparer sa fuite tranquillement. Il y retrouva Martel, professeur de théologie, et des professeurs et autres ministres de Puylaurens et des alentours. Il y prit connaissance avec Rivals, ancien ministre de Puylaurens, de la proclamation de l'Edit de Fontainebleau et fut plus particulièrement attentif à l'article 12 qui permettait aux sujets du roi faisant encore profession de la religion dite réformée de rester en le royaume de France et de pouvoir y vivre et s'y déplacer sans contrainte. Seules les assemblées et l'exercice public de leur religion leur étaient interdits.

Fort de cette déclaration royale, Dupuy décida de retourner à Caraman. Ne pouvant loger dans sa maison à la campagne dont il ne restait que les murs après le passage des dragons, il s'installa en ville. Ce retour à Caraman n'était qu'une étape

dans son voyage vers le Refuge. Il désirait seulement ramasser un peu d'argent, quelques effets personnels pour pouvoir ensuite fuir le plus promptement possible. Ses amis nouveaux convertis, mais aussi et surtout ses amis catholiques ne cesseront durant ces quelques jours de le prévenir contre cet article. Tous sans exception y voyaient un piège.

Et en effet, une nuit, alors que Dupuy était couché, un homme se présenta à son logis pour le prévenir qu'un régiment de Koenigsmark était en route pour l'arrêter avec son neveu Paul. Récupérant son cheval à l'écurie, il parti à brides abattues pour prévenir sa famille qui résidait à la campagne. A peine informé, Paul fit partir sa femme et ses enfants dans un lieu sûr et resta pour prendre quelques affaires avec son oncle. A la pointe du jour, ils entendirent plus qu'ils ne le virent le détachement militaire arriver à couvert. Ce fut le signal du départ. Les deux hommes montèrent à cheval et prirent la fuite. Etant bien montés, ils ne craignaient pas d'être rattrapés par les soldats. Sur leur chemin, ils rencontrèrent le médecin et le chirurgien du village qui les informèrent que les soldats étaient arrivés peu avant le levé du jour et les avaient cherchés en ville. Ne les trouvant pas, ils s'étaient résolus à partir pour la campagne. Paul resta quelques jours en compagnie de son oncle mais inquiet pour sa famille, il se résolu à le quitter définitivement sans mot dire. Dupuy, plus seul que jamais mais sa foi en Dieu toujours intacte, décida de poursuivre son chemin. La « trahison » de son neveu le toucha particulièrement car il avait toujours été très proche du jeune homme.

Durant les mois de décembre et janvier, il errera entre Auriac, Revel et Puylaurens. Un jour alors qu'un de ses amis gentilshommes le logeait, il eut le bonheur de retrouver sa cousine Mme de Mollens et son mari. Tous deux avaient aussi dû fuir devant les soldats et voulaient tenter leur chance au Refuge. Ils décidèrent donc de fuir la France ensemble.

Cette fuite n'était pas sans risque. Depuis quelques semaines, toute fuite vers l'étranger était punie de la peine de mort remplaçant les galères. Conscient des dangers encourus, Dupuy et les siens préparèrent leur voyage vers la liberté avec beaucoup de minutie. De plus fuir vers l'étranger depuis notre région était un chemin bien plus long et périlleux que pour les réformés cévenols géographiquement plus proche de la Suisse.

Le 20 février 1686, ils quittèrent Toulouse pour rallier Bordeaux grâce au bateau de poste. Ils espéraient que l'agitation due à la grande foire de la ville leur permettrait de s'enfuir sans attirer l'attention sur leur groupe. Sur le bateau, ils retrouvèrent des protestants de Castres qui nourrissaient les mêmes espoirs. Un ancien mousquetaire du roi, un certain Boisset, faisait lui aussi parti du voyage. Ayant sa jeune sœur mariée à Castres, il connaissait les passagers huguenots de la cité. Le 22 février, le bateau accosta à Agen. Le petit groupe décida de profiter de cette halte pour

aller se restaurer dans une auberge de la ville. Un moine bernardin et Boisset leur proposèrent de les accompagner. Arrivé à l'auberge, le groupe passa une excellente soirée. Mais à la sortie, des soldats les attendaient et les arrêtèrent. Par malchance, l'auberge choisie était celle où le chevalier de Gramont, lieutenant des dragons, avait ses quartiers. Et Boisset l'ayant reconnu avait vendu ses nouveaux « amis » afin de toucher la moitié de leurs biens comme l'autorisait la déclaration royale du 20 août 1685. Sachant que les dragons s'étaient déjà servis, on peut espérer que le félon ne fut pas récompensé à la hauteur de ses espérances.

Gardés à vue durant la nuit, Dupuy et ses amis furent conduit le lendemain dans les prisons du sénéchal d'Agen. Pendant plusieurs jours, le lieutenant-général du sénéchal d'Agen se rendit auprès des prisonniers pour les interroger et tenter à son tour de les contraindre à abjurer. Dupuy et ses compagnons d'infortune refusèrent de lui répondre ne lui reconnaissant aucune autorité. Afin de limiter l'influence des prisonniers les uns sur les autres, il fut décidé de les séparer. Dupuy fut envoyé à la citadelle de Puymirol à deux lieues d'Agen.

### *3.2. Une captivité qui n'en finit pas*

Afin de rejoindre sa nouvelle prison, Dupuy, malgré ses 70 ans, fut contraint par les soldats de faire le trajet à pied. C'est donc un homme épuisé qui fut enfermé dans un cachot insalubre loin de sa famille, de ses amis, de son pays. Heureusement, les soldats lui ayant laissé son argent, il pu améliorer son sort en commandant un repas chaud à un hôte voisin de la citadelle, se faire apporter un peu de paille comme lit et améliorer ainsi les rigueurs de sa détention.

Chaque jour, le gouverneur de la citadelle le visitait afin de le convaincre par ses discours de changer de religion. Le curé de la ville fut aussi sollicité. Mais devant la volonté farouche du prisonnier, il abandonna rapidement son discours théologique et, s'étant lié d'amitié pour Dupuy l'exhorta seulement à se plier à la volonté royale au titre de la simple obéissance.

L'évêque d'Agen, lui-même, décida de relever le défi. Il fit convier Dupuy à la messe du dimanche. Il espérait par son sermon le convaincre d'abjurer et en récolter toute la gloire. Dans le cas contraire, sa personne ne serrait nullement impliquée dans une action de conversion d'un détenu. Dupuy refusa l'invitation malgré le mécontentement de l'évêque.

Dupuy eut le bonheur de recevoir la visite de son neveu qui lui apporta un peu d'argent pour améliorer son sort. Ce dernier avait été informé de l'emprisonnement de son oncle par un jeune homme de Caraman de passage à Agen lors de l'arrestation de celui-ci. Même si cette visite réchauffa le cœur du vieil homme, elle lui rappela

cruellement la désertion et le manque de foi de son parent. Durant son séjour, nombreux furent les nouveaux convertis de Puymirol qui rendirent visite au prisonnier.

Mais rapidement toute visite fut interdite. En effet, Dupuy tentait de convaincre ces nouveaux catholiques à retourner à la « vraie foi ». On le menaça de l'enfermer dans un cachot avec des crapauds et des serpents. Dupuy résista à toutes les intimidations, à toutes les promesses grâce à sa grande force de caractère. S'avouant vaincu, les autorités le renvoyèrent dans sa province afin qu'il y soit jugé et condamné.

On le transféra donc à la prison de la Tourcadière à Castres afin d'y être jugé par le juge Mathieu Barbara réputé extrêmement dur envers les protestants. Le voyage fut particulièrement éprouvant, fers aux pieds, le prisonnier dut faire le chemin sur un mauvais cheval de louage.

Une fois de plus, il fut contraint de recevoir dans sa cellule des catholiques fraîchement convertis. Il résista encore et toujours. Baraba décida donc de trouver des preuves afin d'intenter un procès. Dupuy fut étonné de cette décision car Barbara à la demande de l'intendant du Languedoc n'avait pas l'autorisation d'instruire le procès. Mais sa haine pour les réformés l'emporta sur son devoir d'obéissance. Il se rendit à Caraman pour rechercher des témoins à charge.

Quatre hommes de Caraman déposèrent contre Dupuy : Guillaume Sirven, tisserand, Pierre Melon, travailleur de terre, Jean Cambelong, hôte et Germain Suret, marchand. Dupuy furieux après Sirven le traita, je cite, de « ruffien, maquereau et larron ». Suite aux témoignages accablant de ces hommes, il fut condamné aux galères perpétuelles, à 1000 écus d'amende et à la confiscation de ses biens.

Ne s'avouant pas vaincu, il décida de faire appel devant le Parlement de Toulouse. Il fut donc conduit sous bonne escorte à Toulouse et enfermé à la prison de la Conciergerie. Une fois de plus des convertisseurs tentèrent de le raisonner. Il dû attendre un an avant la tenue en appel de son procès. Il eut lieu devant « sept à huit juges » mais aucun verdict ne fut prononcé contre lui. S'agissait-il de clémence, d'embarras ou d'attente d'une décision royale ? Il dû patienter encore sept à huit mois. Il obtint finalement son salut aux mesures de 1687 qui prévoyaient l'expulsion du royaume de toutes les personnes emprisonnées faisant encore profession de la religion prétendue réformée.

### *3.3. L'exil en Suisse*

Sur l'ordre de l'intendant de Bâville Lamoignon, il quitta donc Toulouse pour Montpellier le 23 mars 1687, escorté par le capitaine de guet de Toulouse et un petit détachement de soldats. Arrivé le 28 à Montpellier, il passa plusieurs jours à la prison

des Trésoriers. Le 1<sup>er</sup> avril, il fut remis entre les mains d'un garde de l'intendant qui avait pour ordre de le conduire jusqu'à Genève avec d'autres réformés. Il embarqua avec ses compagnons de voyage à Pont-Saint-Esprit sur le coche d'eau qui les conduisit à Lyon. De là, il rejoignit enfin Genève et la liberté.

Mais il ne put s'installer dans la cité. Prudente et déjà malthusienne, la ville se disait débordée par le flux ininterrompu de réfugiés protestants en provenance de France. Après avoir repris quelques forces, il retrouva à Vevey son parent Guillaume Quinquiry, natif de Caraman et ancien pasteur de Revel, et son épouse Marquise Gaubert. Celui-ci avait réussi à fuir la France après avoir été emprisonné. Il était arrivé quelques mois plus tôt dans le courant du mois de janvier.

Durant son séjour, il apprit que la ville et république de Berne accueillait avec beaucoup de générosité les protestants réfugiés de France. Il décida donc de s'y rendre avec son cousin. Il y arriva le 22 mai 1686 et ne la quitta plus jusqu'à son décès le 14 février 1704 à l'âge de 88 ans.

A travers son témoignage, Jérémie Dupuy nous fait revivre des heures bien sombres de notre histoire. L'intolérance religieuse et l'acharnement d'une certaine frange de la population du royaume mirent à bas l'équilibre précaire qui avait court depuis la fin des guerres de religion. L'Edit de Fontainebleau obligea donc des femmes et des hommes à choisir entre leur liberté de penser et de croire et leur liberté de mouvement. Pour beaucoup, l'abjuration de façade fut un moyen de survivre en particulier dans les Cévennes où se développa une résistance intense connue sous le nom d'Eglise du Désert. D'autres, tel Jérémie Dupuy, décidèrent de quitter leur famille, leurs amis, leur bien, leur vie afin de vivre pleinement leur foi et revendiquèrent jusqu'à leur mort leur droit à la liberté de penser et de croire. Sans le savoir, Louis XIV venait de planter la graine qui des décennies plus tard allait entraîner une Révocation radicale la Révolution française.

# **LE 14 MAI 1610, HENRI IV EST ASSASSINE.... COMLOT OU ACTE ISOLE D'UN « FOU DE DIEU »... ?**

*Jacques FREY*

---

Semblable à ces gaves des Pyrénées qui l'ont vu naître, la vie d'Henri IV fut tumultueuse et bouillonnante.... Son histoire est marquée par une exceptionnelle réussite menée avec générosité et un remarquable sens politique.

Né dans une France déchirée par les guerres de religion, il est devenu le symbole d'une réconciliation nationale, illustrée par l'EDIT DE NANTES de 1598, chef d'œuvre de diplomatie. Il a su restaurer l'autorité de l'ETAT, à l'issue de 40 ans de luttes fratricides.

Politique avisé, force de la nature, roi bâtisseur, Henri IV savait combattre, aimer, gouverner.

Après son mystérieux assassinat, il est devenu l'un des personnages les plus populaires de notre mythologie nationale.

François RAVAILLAC, catholique fanatique, « Fou de Dieu », quelque peu illuminé et surexcité, se croyait investi d'une mission divine.

Son geste horrifia les contemporains et suscita en France et en Europe, une intense émotion...Par cet abominable parricide, Ravailac a osé porter atteinte à la personne sacrée d'un ROI-PERE.

Empruntons notre conclusion à l'historien, Joël CORNETTE, Professeur à l'Université Paris VIII :

*« La légende du « bon Roi Henri » déjà entretenue de son vivant, s'en trouva renforcée.*

*La monarchie des BOURBONS s'est nourrie et fortifiée dans le sang d'un martyr. »*

# LES FETES DE GASCOGNE

## La tournée triomphale des Cadets de Gascogne dans le Sud-Ouest août 1898.

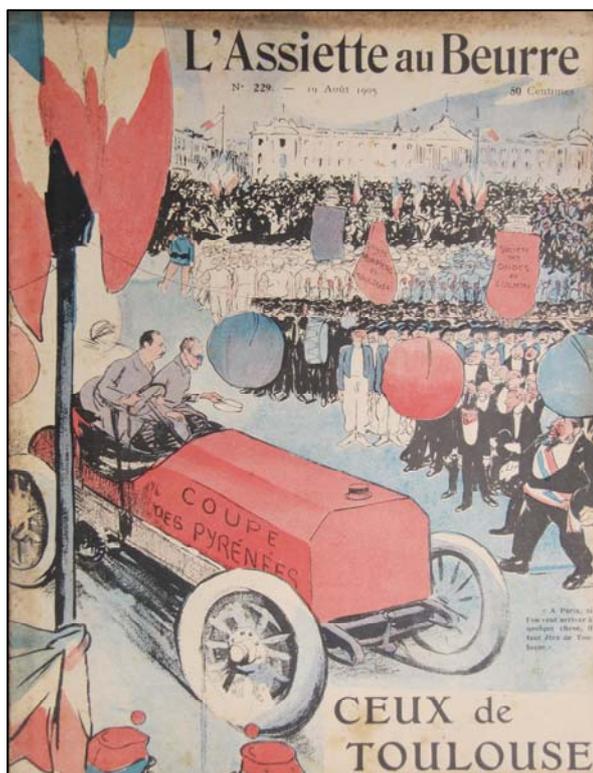
*Jean-Pierre SUZZONI*

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle vivent à Paris un certain nombre de personnages originaires du Sud-Ouest. Ils ont réussi dans le monde des arts ou de la politique et ont l'habitude de se retrouver de temps en temps. C'est ainsi qu'est née *La Luscrambo* (le ver luisant) fondée par Pedro Gailhard (directeur de l'Opéra Garnier) et secondé par Pierre-Barthélémy Gheusi (secrétaire général du ministère des Colonies).

Parmi ces célébrités, il y a des peintres : Jean-Paul Laurens, Henri Martin, Debat-Ponsan, Benjamin-Constant, Pujol ; des sculpteurs : Falguière, Puech, Marqueste, Mercié, Labatut ; des poètes et des écrivains : Silvestre, Magre, Tailhade, Lapauze, Roujon, Henriot, Boyer d'Agen ; des hommes politiques : Cruppi, les frères Sarraut, Hébrard, Delcassé, Leygues, Ruau, Bourgeois, Constant ; des musiciens : Fauré, Deffès ainsi que le professeur de médecine Dieulafoy, l'acteur Mounet-Sully, Blagé et bien d'autres encore, en tout une cinquantaine de personnes.

La soirée commence toujours par un excellent repas bien arrosé chez Durand, un des meilleurs restaurants de Paris ; on y parle du pays, souvent en occitan, on raconte des histoires ou des souvenirs communs, on n'hésite pas à se faire des blagues mais les discussions finissent toujours en éclats de rire. Loin de tout protocole, ces messieurs très sérieux, ministres ou membres de l'Institut, oublient leurs soucis et se laissent aller à un peu de détente. A l'époque on répète que : "à Paris si l'on veut arriver à quelque chose, il faut être de Toulouse" (fig. 1).

Au cours de l'une de ces brillantes soirées, germe l'idée insensée d'une tournée triomphale au pays natal. L'idée n'est pas originale depuis que Frédéric Mistral a créé le Félibrige



(mouvement de renaissance de la langue d'oc) car les félibres (poètes et écrivains s'exprimant en occitan) avaient organisé en 1890 les « **fêtes pyrénéennes et gasconnes** ». Ils étaient passés par Agen, Montauban, Auch, Tarbes et les Pyrénées. Et on peut penser que le projet de nos amis avait un petit air de revanche !

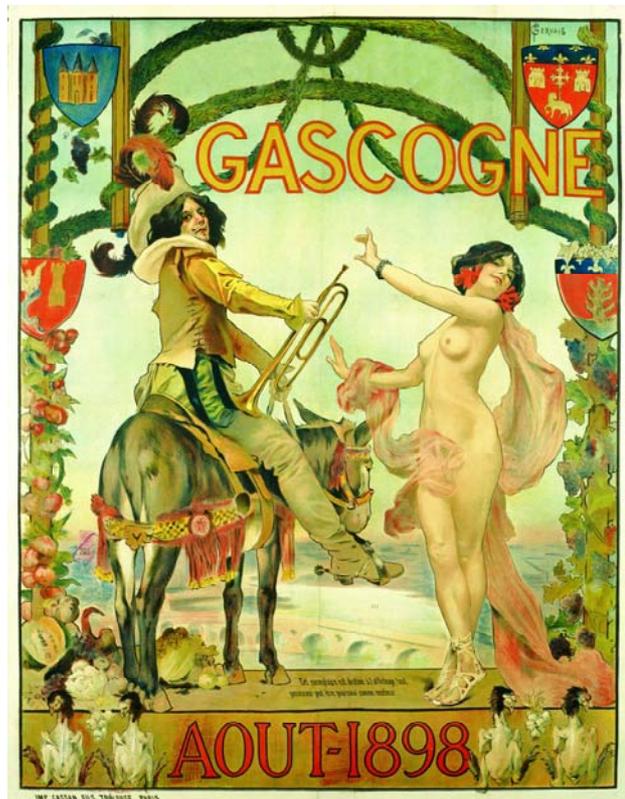
Pour préparer ce voyage, on forme un comité chargé de l'organisation des festivités avec siège social et permanence. Le président est Georges Leygues (vice-président de la Chambre des députés) assisté de trois vice-présidents : Larroumet (secrétaire général de l'académie des Beaux-Arts), Roujon (inspecteur des Beaux-Arts) et Gailhard, d'un délégué général, d'un trésorier et de quatre secrétaires.

Ils empruntent le nom de "Cadets de Gascogne", à la pièce à succès *Cyrano de Bergerac* d'Edmond Rostand alors à l'affiche à Paris et ils choisissent pour emblème un petit grillon doré sculpté par Puech qu'ils arborent à la boutonnière.

Ces Fêtes de Gascogne « sont placées sous le patronage des sénateurs, députés, conseillers généraux, maires, ... et avec le concours des artistes, écrivains et notabilités du Sud-Ouest ». Le projet est ambitieux mais prend forme en quelques semaines. Que peut-on refuser à ces personnages, ministres, académiciens ou artistes célèbres ? La compagnie des Chemins de Fer du Midi dont Blagé est directeur leur accorde un train spécial, les municipalités sollicitées se prêtent au jeu et promettent des réceptions et des fêtes sans précédent, les hôtels cassent leurs prix, etc.

Leur arrivée est annoncée dans les journaux, des affiches sont placardées un peu partout (fig. 2). Pendant leur périple, *La Dépêche* donne un compte rendu quotidien de leurs journées souvent signé par A. Sarraut. Un album dont les textes et les illustrations sont l'œuvre des Cadets est publié. Chacun y participe dans sa spécialité : le dessin d'une œuvre pour les peintres ou les sculpteurs, une partition pour les musiciens, un poème pour les écrivains, etc.

Le départ est fixé au 6 août les Cadets se retrouvent à la gare d'Austerlitz. Ils sont accompagnés par le corps de ballet, l'orchestre et les choristes de l'Opéra, c'est une



véritable caravane qui prend le train spécial en direction du Midi.

Le but avoué de leur périple est la célébration des gloires locales avec un programme immuable au fil des étapes : inaugurations, discours, banquets, toujours en musique et en chansons. A l'image des personnages de Rostand, nos Cadets de Gascogne vont faire preuve d'un solide appétit, de panache et d'une joie de vivre à toute épreuve dans cette période assez morose (affaire Dreyfus).

### Première étape : Agen

Le jour de leur départ coïncide avec la "Fête de la Prune" qui réunit poètes et écrivains célébrant le fruit qui fait la renommée de la Ville. La fête s'organise autour de Jasmin (dont on fête le centenaire de la naissance) un des premiers à faire revivre l'occitan (fig. 3). Ce coiffeur a écrit des contes et des poèmes qu'il récite à ses clients : c'est le succès et du coup, il crée un spectacle et se produit autour d'Agen au point de s'y consacrer à plein temps. Dans les années 1830, son succès est national : il est invité à Paris dans le salon de Charles Nodier, il est reçu à la cour du roi Louis-Philippe, il est présenté à Sainte-Beuve, Liszt,



Chateaubriand, Ampère mais cela ne lui tourne pas la tête : « Si Paris me rend fier, Agen me rend heureux ». Au cours de sa vie, il donnera 12 000 représentations mais il distribue autour de lui tout ce qu'il gagne et meurt pauvre.

Tous les Agenais et les Cadets qui se trouvaient à Montauban ou Toulouse se rassemblent au cimetière devant sa tombe. M. Saint-Aubin fait son éloge, l'écrivain G. d'Esparbès récite quelques-uns de ses poèmes et Boyer d'Agen ses *Stances à Jasmin*.

A midi, c'est le banquet de la fête de la prune. A la fin du repas, après les toasts, on écoute *La Ballade* de Paul Maryllis à la gloire de la prune, et M<sup>lle</sup> Sirbain, actrice à l'Opéra-Comique, interprète des chansons gasconnes. Dans l'après-midi, ils sont reçus à la préfecture, M<sup>lle</sup> Sirbain

récite plusieurs poèmes de Jasmin et on remet au Maire une plaquette en bronze de Jasmin réalisé par le sculpteur montalbanais Bourdelle.

Le train spécial de Paris arrive dans la soirée, on se retrouve à la gare où il y a déjà de nombreux agenais enthousiastes. Derrière la Musique militaire, un cortège se forme avec les Cadets et se dirige vers la Mairie entre une double rangée de soldats porteurs de torches et de lanternes. On passe sous un arc de triomphe où l'on voit un grand portrait de Coquelin, acteur qui a créé le rôle de Cyrano accompagné de l'inscription « Vive la Gascogne ». Et puis tout d'un coup, sur un signal, les rues sont illuminées par des feux de Bengale allumés aux fenêtres.

A l'hôtel de ville, ils sont reçus par le sénateur-maire, Joseph Chaumié et Jean-François Bladé (écrivain, collecteur de contes) qui leur souhaitent la bienvenue. Le poète Arnavielle répond par un discours. Un vin d'honneur est ensuite servi dans la salle des fêtes décorée des portraits d'Agenais célèbres : Bernard Palissy (céramiste), Jules Scaliger (médecin, écrivain), Lacépède (naturaliste) et évidemment Jasmin. Il est déjà très tard et on se sépare pour la nuit.

Le lendemain, 7 août, on se retrouve au Musée constitué par la réunion de plusieurs hôtels particuliers pour une visite guidée par le conservateur Momméja. Roujon remet à la Ville la maquette d'un bas-relief *L'Allégorie gasconne* réalisé par Puech à la gloire de Jasmin couronné de lauriers par la muse de la Poésie. Puis le cortège se rend sur la place Jasmin où plusieurs discours sont prononcés.

A midi, les Cadets sont conviés à un banquet, au dessert, après les toasts, Mounet-Sully déclame un poème d'Armand Silvestre.

Dans l'après-midi, c'est la visite d'une kermesse populaire qui se tient dans le parc de la préfecture, et comme au Moyen Age une cour d'Amour (concours de poésies galantes) y est présidée par la poétesse Philadelphie de Gerde. Boyer d'Agen récite un poème de Jasmin, M<sup>lle</sup> Ediat chante quelques chansons gasconnes, Mounet-Sully récite des morceaux choisis et la fête s'achève par une farandole.

Le soir, c'est le banquet des Félibres présidé par Arnavielle. Au dessert, après les toasts, on écoute quelques poésies de l'abbé Bessou et de F. Court. M. Joret évoque alors la mémoire du poète lotois Paul Froment qui s'est suicidé il y a deux mois, à l'âge de 23 ans.

Ce premier jour en terre gasconne s'achève par



un gala de bienfaisance avec au programme : *Passage de Faust* par M<sup>lle</sup> Ackté, soprano à l'Opéra, des œuvres de P. Vidal par la chanteuse lyrique M<sup>me</sup> Héglon, M<sup>les</sup> Sirbain et Ediat interprètent des chansons languedociennes et *le Nil* de Xavier Leroux a droit à une ovation spéciale. Pour les Agenais qui ne sont pas invités au gala, la promenade du Gravier et la place Jasmin ont été illuminées et un feu d'artifice est tiré.

### **Deuxième étape : Montauban**

Le lendemain matin 8 août, le train arrive en gare de Montauban. Ils sont accueillis par le président du comité des fêtes et on se rend à la Mairie, de nombreux Montalbanais massés dans les rues acclament les Cadets qu'ils connaissent.

La Mairie (fig. 4) est l'ancien palais épiscopal (aujourd'hui musée Ingres). L'entrée est décorée de deux allégories vivantes illustrant les travaux des champs, ils sont accueillis par le maire Marty, les sénateurs, plusieurs conseillers généraux et les présidents des sociétés savantes.

La Musique militaire joue ses meilleurs morceaux et un vin d'honneur les attend. On inaugure le buste de Jean-Jacques Lefranc de Pompignan, né à Montauban en 1709 (avocat général à la Cour des Aides, poète en butte aux railleries de Voltaire après son élection à l'Académie française), œuvre de L. Oury, qui après la cérémonie, reçoit les palmes académiques des mains de Marqueste et Mounet-Sully récite une ode de Lefranc de Pompignan. La matinée s'achève par la visite du Musée en cours d'installation où sont rassemblés des œuvres et des souvenirs d'Ingres.

La Municipalité offre un banquet dans la salle du Prince Noir (vestige de l'ancien château comtal situé sous le palais épiscopal). Au dessert, guitares et mandolines accompagnent les sérénades du *Gril montalbanés* et l'acteur Mounet-Sully reçoit le grillon d'or.

Dans l'après-midi, le groupe se rassemble sur la promenade des Carmes devant le monument en l'honneur du peintre montalbanais Ingres. Il représente le peintre travaillant à *L'Apothéose d'Homère* ; plusieurs discours sont prononcés. Depuis 1986, ce monument a été déplacé rue du Tescou au pied du musée Ingres et au bord du Tarn.

Ensuite on se rend faubourg du Moustier. On passe devant l'emplacement de la maison d'Ingres où une plaque a été apposée en 1890 lors des fêtes pyrénéennes et gasconnes. Un peu plus haut dans la rue, un autre hommage est rendu à l'historien Michelet qui a séjourné quelques mois à Montauban en 1863 auprès de sa belle-mère. Une plaque destinée à être apposée sur la maison qu'il habita, est offerte à la Ville (elle est toujours en place). De là, on gagne le square de la Préfecture où se trouve un buste en bronze de l'écrivain

Léon Cladel réalisé par Bourdelle (aujourd'hui déposé au musée Ingres). Roujon qui a été son ami et son disciple prononce quelques mots.

Puis on se rend place Nationale pour entendre la cantate de Paul Vidal *Lou Miejour* par la Musique du 11<sup>e</sup> de Ligne et les chanteurs de la chorale *Sainte-Cécile*. Mais l'heure du départ approche et les Cadets de Gascogne rejoignent la gare et quittent la ville pour Toulouse.

### **Troisième étape : Toulouse**

Alors que les Cadets sont encore à Montauban, les manifestations y ont déjà commencé depuis la veille. Le matin, un concert est donné au Grand-Rond par toutes les sociétés chorales et instrumentales de la ville (700 exécutants). Les réjouissances se poursuivent dans l'après-midi avec des régates organisées par l'*Emulation Nautique* sur le plan d'eau de la Garonne et six courses sont disputées. En même temps, au vélodrome du Bazacle (dont il ne reste aujourd'hui que le nom d'une rue dans le quartier des Amidonniers), ce sont cinq épreuves en vélocipède qui sont organisées par le *Cycle Club Toulousain* devant 5 000 spectateurs. Dans la soirée, des bals populaires sont organisés sur les principales places de la ville.

Le 8 août au matin, deux régiments d'infanterie et deux régiments d'artillerie sont passés en revue par les autorités civiles et militaires : une tribune a été dressée place Saint-Cyprien et y ont pris place le commandant du XVII<sup>e</sup> corps d'armée et son état-major, le préfet, le maire et ses conseillers. Le défilé se déroule au son de la Musique de l'École d'artillerie et se poursuit rue de la République, sur le Pont-Neuf et jusqu'à la rue de Metz. La revue militaire est clôturée par un lâcher de pigeons.

Pendant l'après-midi, la fête continue sur les bords de Garonne avec un concert des mandolinistes de *La Palladienne*, l'*Orphéon de Saint-Cyprien* et le concours de Duffaut, ténor à l'Opéra. Les écoles de gymnastique donnent un spectacle de figures acrobatiques. Il était prévu une traversée du fleuve par le funambule Djelmako mais elle est annulée à cause du vent.

Vers 18 h 30, les Cadets sont accueillis à la gare Matabiau par le président du comité des fêtes devant un public nombreux, massé devant la gare et le long des rues mais on a oublié la musique pour un accueil en fanfare et le temps est maussade ; une mini-tempête a emporté les lanternes suspendues rue Bayard et sur les boulevards.

Une réception a lieu dans le salon rouge du Capitole où les Cadets sont présentés au Maire et ils gagnent enfin la Prairie des Filtres alors que la fête se poursuit par un feu d'artifice et l'embrasement des rives du fleuve. Un punch de bienvenue est offert par le quartier Saint-Cyprien au café Richelieu et sous les deux hallettes sur la place. Le discours de Pedro Gailhard est en occitan et il le termine par deux chansons, celui du Maire souligne que l'accueil des Cadets ne

pouvait se faire que sur la rive gauche en terre gasconne. La chorale *L'Estudiantina* de Saint-Cyprien se fait entendre entre chaque intervention mais la fête est contrariée par des averses de pluie et comme la veille des bals populaires sont prévus.

Le lendemain 9 août, la journée débute par un concert donné au Grand-Rond avec plusieurs harmonies : *Les Virtuoses de la Chasse*, *La Clémence Isaure*, *L'Orphéon de la Croix de Pierre*, *La Cigale*, *L'Avenir musical*, *Les Fils d'Isaure*, *L'Indépendance toulousaine*, etc. Parmi les œuvres interprétées : le *Chœur des soldats* du *Faust* de Gounod, *La Bagnère toulousain*, *La Muette de Portici* d'Abel et *La Toulousain* de Deffès entonnée par tous les participants.

La fin de la matinée est marquée par l'arrivée de Léon Bourgeois (ministre en exercice de l'Instruction publique et des Beaux-Arts). Il est accueilli à la gare par un groupe de 80 fillettes vêtues de blanc portant une ceinture tricolore et tenant à la main un bouquet qu'elles jettent en direction des landaus lorsqu'ils se mettent en route au son de la *Marseillaise* jouée par la Fanfare municipale. Le cortège se dirige vers la Préfecture et passe sous un arc de triomphe dressé rue Bayard.

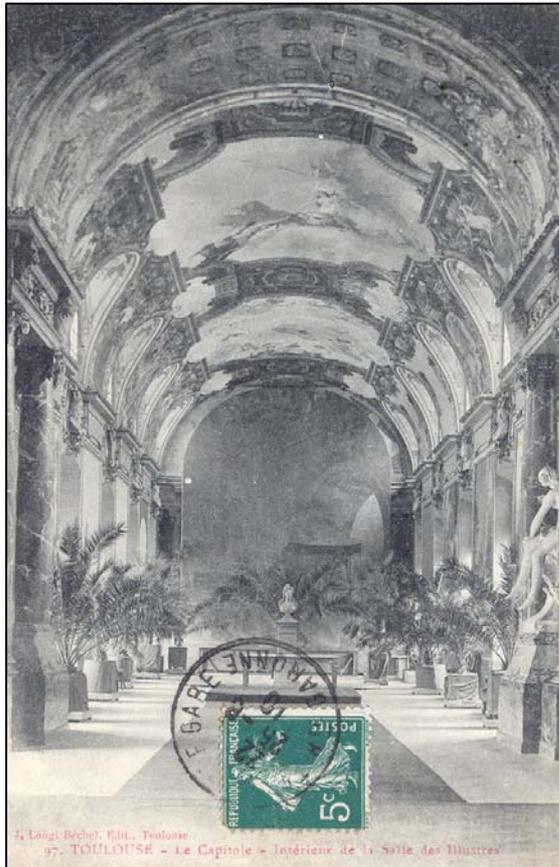
Les Cadets sont présentés au ministre par Leygues qui termine en accrochant le grillon doré à la veste du ministre. Ce dernier est conduit au Capitole où il est reçu par le Maire et vers midi il revient à la Préfecture où le déjeuner est servi.

Après le repas, on se retrouve place Matabiau (aujourd'hui Jeanne-d'Arc) où est posée la première pierre d'un monument à Peire Godolin (poète du XVII<sup>e</sup> siècle) qui doit être réalisé par Falguière et dont on dévoile la maquette à l'échelle un demi. En réalité ce monument sera édifié place Wilson. Le poète est représenté assis dans l'herbe près de la Garonne personnifiée par une femme étendue à ses pieds. Après la mort de Falguière, c'est Mercié qui achèvera le monument, inauguré en 1908.



Plusieurs discours sont prononcés mais celui de Paul Mariéton (fondateur de la *Revue félibréenne*) est jugé « pompeux » et certains y voient des allusions séparatistes, les discours qui suivent ne sont pas applaudis par les félibres. Des contestations s'élèvent donnant lieu à quelques altercations entre félibres et Cadets et même à une bousculade mais heureusement l'incident en reste là.

Le cortège se dirige ensuite vers le square du musée des Augustins pour inaugurer la statue de Vestrepain réalisée par Mercié. Ce poète exerçait le métier de bottier et Gailhard qui a été son apprenti improvise un discours en occitan. La statue réalisée en



stuc, s'abîmera assez vite et celle que l'on voit aujourd'hui au Grand-Rond est une copie de Parayre (fig. 5). La cérémonie s'achève par *La Toulousaine*.

Vers 17 heures, on se retrouve au Capitole pour découvrir la Salle des Illustres où une estrade a été dressée pour les officiels. En réalité, elle est loin d'être achevée et seules quelques toiles sont en place : *La Défense de Toulouse devant Simon de Montfort*, *Le cardinal Loménie de Brienne visite le sculpteur Lucas*, *Les Poètes au Bois sacré*, *Les Artilleurs toulousains quittant Belfort*, *Toulouse rencontrant la Poésie* et sans doute *Pallas Tolosana*. *L'Entrée du pape Urbain II à Toulouse* a été réalisée à Paris et ne peut prendre place sur le petit côté nord car le tableau est trop grand de 80 cm, il ne sera mis en place que 25 ans plus tard (fig. 6). Les

sculptures n'y sont pas toutes, il n'y a que *Le Vanneur*, *Le comte Raymond VI accorde des libertés à la Ville*, *La Poésie héroïque* et peut-être *l'Hommage à Fermat*. Plusieurs discours : le maire Honoré Serres rend hommage à son prédécesseur Camille Ournac, à l'origine du projet, Leygues, Benjamin-Constant et Bourgeois. Le but est d'en faire un panthéon dédié aux artistes toulousains et la municipalité a réussi à imposer son choix d'artistes locaux. Un hommage est aussi rendu à Armand Silvestre et à Paul Pujol qui ont coordonné et harmonisé les œuvres des différents artistes. Après la cérémonie, Jean-Paul Laurens décore Henri Martin de la Légion d'honneur. Une dizaine de personnalités reçoivent les palmes académiques et d'autres sont décorés du mérite agricole. La cérémonie s'achève par un poème de Silvestre déclamé par Mounet-Sully qui est salué par un double ban !

Peu après un banquet est servi par Tivollier dans le cloître des Jacobins qui a été décoré d'oriflammes et de lanternes vénitiennes. Pendant le repas, la Musique de l'École d'artillerie joue des morceaux et au dessert, on porte de nombreux toasts. Après le repas, on se dirige à pied vers le théâtre du Capitole.

Bourgeois préside le gala donné par le corps de ballet de l'Opéra et son orchestre dirigé par Vidal. C'est une soirée mémorable qui réunit cinq grands prix de Rome : Vidal, Büsser, Salvayre, Leroux et Deffès avec un programme éclectique : *Le Nil* de Leroux, l'ouverture de *Bravo*, la *Symphonie orchestrale* et

*Mietjoun* de Salvayre, *l'Eveil du Printemps* très applaudi, *Méodies* par Sizes, poésies de Gheusi récitées par Mounet-Sully, danses anciennes par le corps de ballet de l'Opéra, danses grecques par M<sup>lle</sup> Sirbain. Pour clôturer le gala, Mounet-Sully déclame *l'Ode à la terre gasconne* de Silvestre et le spectacle s'achève par *La Toulousaine* reprise à gorge déployée par tout le public.

Le dernier jour, il était prévu d'honorer Riquet mais la cérémonie a été annulée et personne n'a été prévenu. On se retrouve un plus tard devant le petit monument élevé à la gloire du poète Auguste Fourès au Grand-Rond. Devant un millier de personnes, le buste est dévoilé par Philadelphe de Gerde (fig. 7). Une gerbe de fleurs est déposée et suivent plusieurs discours. Mounet-Sully déclame les *Danses Grecques*. Ce monument a disparu, il a été saisi et fondu par l'Occupant en 1941.



A midi les Cadets sont invités à partager le banquet des Félibres, c'est dire que les deux groupes se sont réconciliés. Bourgeois déjeune à la préfecture et quitte Toulouse.

Après le repas, c'est la visite des vieux hôtels historiques jusqu'à l'hôtel d'Assézat et vers 16 h, on se retrouve aux arènes des Amidonniers pour une corrida devant 6 000 spectateurs et six taureaux sont mis à mort par Mazzantini et Guerrerito.

#### **Quatrième étape : Bagnères-de-Luchon**

La joyeuse caravane arrive à Bagnères-de-Luchon par le train, le soir du 10 août, après s'être arrêtée à Montréjeau où un buffet l'attendait. Leur arrivée est saluée par *La Marseillaise*. Accompagnés par les guides de montagne à cheval, les Cadets se dirigent vers l'hôtel de ville où ils sont reçus par le maire. Roujon et Leygues rendent hommage à « la reine des Pyrénées » et à Edmond Rostand, luchonnais d'adoption.

Depuis le parc des Quinconces, le funiculaire les conduit à la Chaumière où une collation est servie. On redescend à pied vers la Mairie pour une réception suivie d'un vin d'honneur. Roujon promet une commande de l'Etat pour une statue en souvenir de cette journée. La journée s'achève par une visite de la ville à pied et à la nuit tombée, c'est une retraite aux flambeaux des guides de montagne et



de la  
fanfare  
municipale,  
suivie de  
l'embrasem  
ent du parc  
des  
Quinconces  
où se  
trouve  
aujourd'hui  
la statue  
évoquée

plus haut *La Vallée du Lys* (fig. 8) et d'une fantasia luchonnaise. Un gala de danse clôture la soirée.

Le lendemain, c'est une excursion dans la vallée du Lys pour voir ou revoir des lieux chargés de souvenirs : fontaine d'Amour, cascade d'Enfer où l'on salue le champagne et point de discours... on admire en silence.

#### **Cinquième étape : Carcassonne**

Dans un salon de la gare, A. Sarraut présente les Cadets au président du comité des fêtes. L'accueil du public est particulièrement chaleureux et la caravane de landaus s'étire vers la mairie où J. Sauzède les attend. L'édifice est pavoisé et la Musique de la ville les accueille par deux œuvres composées pour la circonstance. Après les discours d'usage, on se sépare pour la nuit.

Le lendemain 13 août, on se retrouve dans le hall du Musée pour inaugurer un buste du peintre Jacques Gamelin, né et mort à Carcassonne, réalisé par Falguière. Après la cérémonie, c'est la remise des palmes académiques à Achille Mir, à Achille Rouquet (fondateur de la *Revue méridionale*) et au peintre Achille Laugé. Après la visite du musée et de l'exposition consacrée à Gamelin, le déjeuner est pris à l'hôtel de ville.

Durant l'après-midi, on fait le tour des remparts sous la conduite de l'architecte Doinel. L'enceinte intérieure vient d'être restaurée et on commence la restauration de l'enceinte extérieure qui sera achevée en 1902 ; le dégagement des Lices a nécessité la démolition de 112 maisons. Au pied de la tour Saint-Martin, Mounet-Sully récite un passage des *Burgraves* d'Hugo, puis on visite l'église Saint-Nazaire où M<sup>lle</sup> Ediat interprète quelques chants religieux. Puis une pause rafraîchissante est servie dans les jardins de l'évêché. Mounet-Sully en profite pour déclamer quelques passages de *La Ballade des deux épées* (Joyeuse à Charlemagne et Durandal à Roland restée aux mains des Sarrazins)

extraite de *La Fille de Roland* de Bornier. Le public survolté applaudit à tout rompre car on y voit une allusion aux provinces perdues depuis 1870. Au programme de la soirée : concert, fête populaire, illuminations des boulevards et retraite aux flambeaux.

Dès l'aube le lendemain, des salves d'artillerie sont tirées depuis les remparts. La matinée est marquée par le défilé des *ségairés* (moissonneurs) et des *boudégairés* (joueurs de cornemuse) en costume traditionnel, puis les Cadets rejoignent la Cité pour le repas.

Le banquet présidé par le Maire réunit les convives dans les jardins de l'évêché. Plusieurs discours clôturent le repas et celui de Jourdanne est très applaudi : Nous sommes « les Aînés de Gascogne. Les Cadets allaient chercher fortune au loin tandis que les aînés gardaient le castel ancestral. Nous l'avons précieusement conservé cette antique demeure, nous avons reconstitué ses collections artistiques, ses ruines démantelées... » ! Mir récite la *Damo Jano, Regrets*. On redemande *La Ballade des deux épées* à Mounet-Sully qui s'exécute avec plaisir.

On refait le tour de la Cité en voiture avant de gagner la ville basse pour assister à une reconstitution historique de l'*Entrée du comte Raymond-Roger dans la Cité* avec défilé dans les rues (fig. 9). Tous les personnages



sont en costume d'époque : le vicomte, vassaux, hérauts d'armes, archers de la garde, dragons, sonneurs, troubadours, etc. avant de gagner la place d'Armes.

Le programme de la soirée comprend trois concerts, une retraite aux flambeaux et pour la première fois, l'embrasement de la Cité, spectacle féerique qui rassemble 40 000 spectateurs (au dire de Sarraut). Devant un tel succès l'idée est depuis reprise tous les ans pour le 14 juillet !

### **Dernière étape : les gorges du Tarn**

Au cours de cette dernière étape, le but n'est plus de célébrer les gloires locales, on est ici dans une région pauvre et peu peuplée, mais d'admirer

les paysages magnifiques entre Mende et Millau. Le 15 août, leur train arrive à Mende et leur séjour débute par une réception à la Mairie, puis le dîner et on demande à Mounet-Sully de renouveler son interprétation de *La Ballade des deux épées* devant 500 personnes. Il a autant de succès qu'à Carcassonne. Puis il est l'heure du coucher.

Le lendemain, départ en voitures hippomobiles pour Sainte-Enimie. A l'arrivée une petite fête est improvisée avec un concert de hautbois, la *Chanson de Magali* par M<sup>lle</sup> Sirbain, *Se canto que canto* par le félibre Lintilhac, *Poèmes* par Esparbès et *Les Nuits* de Musset interprétées par Mounet-Sully. La journée s'achève par une petite excursion au château voisin de Castelbouc où Mounet-Sully récite avec son brio habituel un passage d'*Hernani*.



5 GORGES-DU-TARN. - Les Détroits. - ND

Le jour suivant, il est prévu de descendre les gorges du Tarn en barques ce qui permet d'admirer des sites pittoresques (fig. 10) et leur arrivée au château de La Caze (XV<sup>e</sup> siècle) est saluée par un coup de canon. C'est Emma

Calvé, immense cantatrice de la Belle Epoque à la carrière internationale qui les accueille. Elle improvise un petit spectacle chanté avec danses du pays. Après le déjeuner pris au château, la descente des gorges reprend, ils passent au pied des ruines des châteaux d'Hauterive et de Blanquefort, franchissent les Détroits et le dangereux Pas de Souci et après 40 km de descente, arrivent à Peyreleau. Pour bon nombre de Cadets, c'est la fin du voyage et ils prennent le train le soir même à Millau pour Paris.

Le lendemain ceux qui sont restés partent en voiture à cheval pour remonter la vallée de La Jonte jusqu'à la grotte de Dargilan en Lozère. Ouverte au public depuis peu, elle est surnommée la "grotte rose" avec plusieurs salles dont les concrétions ont été baptisées de noms évocateurs : clocher, quenouille, fuseau, mosquée, minaret, ruche, etc. Le déjeuner est pris dans le village.

L'après-midi, Emma Calvé les invite dans son château des Cabrières, près d'Aguessac. Le dîner est pris sur la terrasse et avant de la quitter, Mounet-Sully lit un poème spécialement composé par Fabié, M<sup>lle</sup> Ediat interprète quelques chansons, Leygues lui remet le grillon d'or et on se rend à Millau pour prendre le train.

C'est la fin de cette tournée exceptionnelle qui a mené nos célébrités parisiennes dans le pays qui les a vu nâître pour y rendre un hommage appuyé et combien sympathique aux gloires locales. Le succès de cette « virée » est à mettre sur le compte de Leygues improvisant une quarantaine discours qui révèlent l'âme d'un tribun et ce sera pour lui un atout dans sa carrière politique, de M<sup>lles</sup> Jane Ediat et Sirbain, de Roujon dont les initiatives ont contribué à la réussite et surtout de Mounet-Sully (fig. 11) qui se révèle être un immense artiste servi par une voix de bronze, et qui n'a pas ménagé ses efforts.

« Les Cadets de Gascogne ... sont allés souffler sur les renommées locales de poètes et d'artistes défunts et en ont fait jaillir des étincelles qui ont illuminé de gloire, aux yeux de la France, nos provinces méridionales » lit-on dans *La Dépêche* du 20 août 1898.



#### **Légendes :**

1. Numéro spécial de *L'Assiette au beurre* : *Ceux de Toulouse*.
2. Affiche de Paul Gervais pour les Fêtes de Gascogne.
3. Statue de Jasmin, le poète-coiffeur d'Agen, œuvre du sculpteur Vital-Dubray.
4. La mairie de Montauban, aujourd'hui musée Ingres.
5. La statue de Vestrepain, le poète-bottier. Il s'agit d'une copie du sculpteur Parayre, aujourd'hui au Grand-Rond.
6. La Salle des Illustres au Capitole. Le tableau de Benjamin-Constant n'est pas encore en place et les panneaux du plafond peints par Paul Pujol sont à peine commencés.
7. Monument en bronze en l'honneur d'Auguste Fourès qui se trouvait au Grand-Rond et fondu sous l'Occupation.
8. *La Vallée du Lys* commande de l'Etat au sculpteur luchonnais Jean-Marie Mengue dans le parc des Quinconces de Bagnères-de-Luchon.
9. Reconstitution historique de l'*Entrée du comte Raymond-Roger dans la cité de Carcassonne* (revue *Le Petit Journal* du 28 août 1898).
10. La descente en barques des gorges du Tarn.
11. L'acteur Mounet-Sully, sociétaire de la Comédie Française.

REVUE  
DE  
PRESSE

**Annales A.R.B.R.E - n° 22 – Année 2011**

# VEILLEE OCCITANE DE L'A.R.B.R.E. OBJETS DE NOS MAISONS D'AUTREFOIS 4 FEVRIER 2011

Les objets de nos maisons et fermes d'autrefois, hier objets familiers utilisés par tous, aujourd'hui insolites et la plupart oubliés, attisent toujours notre curiosité. Ces objets étaient sous les feux de la rampe de la Coopé à Baziège pour le traditionnelle veillée occitane de l'A.R.B.R.E., animée par le groupe Canto Laouseto.

A cette occasion, Francis Daydé a été invité à présenter « la ferme d'Autrefois », musée qu'il a créé à Montlaur, dédié à la vie des temps jadis avec son habitat et ses ustensiles, mais aussi à sa vie économique avec son matériel agricole. Le tout est dans un parfait état, grâce au travail acharné de ce généreux passionné, toujours soucieux de redonner vie à ces témoins des temps anciens, de les présenter et de les expliquer au plus grand nombre.



Dans le cadre de la soirée occitane, Francis Daydé avait amené plusieurs ustensiles tirés de sa « Ferme d'autrefois », notamment pour illustrer le travail du bois et les systèmes d'éclairage des demeures et des véhicules. Il y avait aussi toute une série d'ustensiles sortis de ses propres tiroirs, mais aussi de ceux de Louis Bruneau, de Pierre Jousseau et de Pierre Fabre pour alimenter le très fameux jeu du « qu'es acò » (qu'est que c'est). A la question « à quoi cela peut-il bien servir », peu de gens ont trouvé la réponse pour l'outil à affûter les lames de rasoir mécanique ou pour le coupe queue (de cheval) maintenant interdit, ou encore l'appareil à griller l'orge.



Le groupe Canto Laouseto, avec sa classe habituelle, a magnifiquement illustré cette veillée, par ses chants et danses d'autrefois, contribuant ainsi au succès de la soirée qui s'est chaleureusement terminée par une dégustation de crêpes et oreillettes, Chandeleur exige, aimablement confectionnées par des membres de l'associations pour le plus grand régal de tous.

---

## **FLOREALES HISTORIQUES DE BAZIEGE**

**Le 19 mars 2011**

---

Pour la septième édition des Floréales Historiques de Baziège un public nombreux était au rendez vous de l'A.R.B.R.E. à la Coopé, dès 14 heures, pour écouter et débattre sur les thèmes retenus : religion gauloise, enfants trouvés au 18ème siècle et Montaudran, site aéronautique

Michaël Tonon (historien membre de la société de mythologie) a fait découvrir de curieuses pratiques antiques selon lesquelles les épouses et autres mères au foyer n'hésitaient pas à aller au devant de l'ennemi et à montrer leur nudité au milieu des champs de bataille pour faire gagner leur camp, laissant les assaillants défaits devant l'apparition et les combattants avec leur amour propre devant le courage de leurs compagnes.

Marie Rose Viala, historienne membre de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, a expliqué et commenté la solution mise en place dans les temps anciens, pour venir en aide aux enfants abandonnés à travers notamment le rôle des hospices. L'abandon des enfants à cette époque étant généralement lié à l'extrême précarité de certains couches de la société, la naissance des jumeaux, triplés et plus, était vécu dramatiquement par les plus démunis.

C'est Gérard Hardy, historien de l'aéronautique toulousaine, bien connu, qui a présenté l'évolution du site aéronautique de Montaudran depuis les débuts de l'aviation pendant la première guerre, jusqu'à nos jours. Les nombreux projets, à l'étude pour certains et en voie de réalisation pour d'autres, pour la reconversion du site ont étaient abordés avec nostalgie, compte tenu de son passé légendaire et de son rôle au temps de l'aéropostale.

Robert Gendre a prolongé le débat en indiquant que le phare de Baziège, maintenant classé, sera doté d'un panneau explicatif inauguré au cours d'une manifestation festive qui se déroulera au début de l'été dans ce quartier. Les Floréales se sont terminées par la présentation et la signature du livre « Clément Ader en Lauragais, terre d'essais aéronautiques » par Lucien Ariès, livre en vente en librairie.

# JEREMIE DUPUY, VICTIME DE LA REVOCATION DE L'EDIT DE NANTES

**Nadège MENGAUD**  
**22 avril 2011**

---

L'association A.R.B.R.E. a invité Nadège Mengaud à présenter une conférence sur son sujet de recherche privilégié, les protestants en Lauragais et plus précisément sur ses Jérémie Dupuy (1616-1704), fidèles de l'Eglise réformée de Caraman qui réussit après une captivité longue et douloureuse à rallier la Suisse, pays du Refuge huguenot. Grâce à ses Mémoires qu'il publia quelques années après son arrivée dans la Ville et République de Berne, il nous a laissé un témoignage capital de ce que furent les derniers instants de la communauté protestante de Caraman à la veille de la Révocation de l'Edit de Nantes en 1685.

Homme engagé politiquement, plusieurs fois conseillers politiques du bourg, et fer de lance de la résistance protestantes, ancien écouté et estimé du consistoire de son église, il décida de quitter sa famille, ses amis et enfin sa vie dans le seul but de vivre sa foi en toute liberté de conscience. La perte de ses biens, son emprisonnement et l'exemple des nouveaux convertis ne vinrent jamais à bout de la résistance et de la grande force de caractère de cet opiniâtre calviniste.

Nadège Mengaud bien connue pour son érudition et son talent oratoire a débattu brillamment avec le public sur les conséquences de la révocation de l'Edit de Nantes en Lauragais. La prochaine conférence avec l'A.R.B.R.E, aura lieu le vendredi 27 mai pour évoquer Henri IV, qui avait justement promulgué l'Edit de Nantes, édit de tolérance et de paix en 1598 un siècle avant.



## GRANDEUR ET DECADENCE DES TEMPLIERS.

Dans le cadre de ses conférences mensuelles, l'association A.R.B.R.E. a reçu l'historien Didier Pacaud, pour évoquer le rôle et l'influence des commanderies templières implantées dans le midi. Le conférencier a commencé par expliquer, comment et pourquoi cet ordre souverain de moines –soldats a été créé pour protéger les pèlerins se rendant à Jérusalem et sécuriser la longue route des croisades.



Les nombreuses commanderies templières qui se sont implantées dans le Sud-Ouest de la France, grâce aux généreuses donations de la noblesse local et des grands ce monde remontent aux 12ème et 13ème siècle. Il s'agissait d'établissements ruraux, respectant l'organisation et la hiérarchie templières, qui ont acquis pour certaines une importance exceptionnelle et destinés à subvenir aux besoins des pèlerins et Croisées : certains établissements se spécialisèrent dans l'élevage de chevaux ou de moutons, d'autres dans la production céréalières etc. Les vestiges toponymiques (noms de lieux) sont nombreux : la Cavalerie, la Commanderie, le Temple, Maison des Templiers, la Grange évoquent la présence d'une dépendance de l'Ordre.



Cette conférence s'est prolongée par un long débat, preuve de l'intérêt de l'auditoire.

L'A.R.B.R.E. se prépare aux Médiévales prévues du 18 au 20 novembre, avec un programme culturel et festif bien orchestré, avec notamment un rallye intra-muros le dimanche « Histoire et Culture », avec inscription obligatoire à partir du 10 novembre : mairie, école ou Médiathèque.

-----

**JOURNEE DU PATRIMOINE – 18 SEPTEMBRE 2011.**

**MARTRES TOLOSANE ET ARCHEOSITE GAUMOIS DE  
SAINT-JULIEN-SUR-GARONNE.**



**Repas gaulois, en haut - Démonstration su savoir-faire du forgeron, en bas**

## LES MEDIEVALES 2011.

### L'ECOLE ELEMENTAIRE ET LES MEDIEVALES

Les enfants de l'école élémentaire étaient en lever de rideau des Médiévales 2011 pour présenter un spectacle de danses, chants et saynètes du Moyen Age. Les classes ont alterné théâtre, danses occitanes et danses médiévales devant un public nombreux et conquis. La magie des magnifiques costumes d'époque et de la musique médiévale a encore joué cette année. L'hymne occitan « coupo santo » entonné par tous les enfants a clôturé cette soirée réussie. Une ovation spéciale a été réservée à Ginette Assailly, institutrice retraitée, qui chaque année prépare le spectacle des enfants, réintégrant à cette occasion l'équipe pédagogique de son ancienne école. Cette soirée a été le prélude d'un week-end des Médiévales particulièrement réussi.



### LES HISTORIENS EN COLLOQUE POUR LES MEDIEVALES

Robert Gendre a ouvert le colloque d'histoire en rappelant qu'il s'agissait de la 17<sup>ème</sup> édition de cette rencontre toujours très attendue par les férus d'histoire locale. Après avoir remercié le Sicoval, le Conseil Général et le Conseil Régionale qui soutiennent cette manifestation, Lucien Ariès a présenté le Lauragais à partir des petits cours d'eau et des lignes de crêtes qui ont structuré le paysage et guidé l'implantation de l'habitat.

Philippe Carbone a poursuivi en montrant l'importance de la langue occitane comme langue scientifique du 14<sup>e</sup> jusqu'au début 16<sup>e</sup>, dans le domaine de la médecine et des mathématiques, documents d'époque à l'appui. Alem Surre-Garcia a décrit les liens étroits qui unissent dans un destin commun pays d'oc et pays catalans. Pilar



Jiménez, habituée des médiévales de Baziège, a présenté les pèlerinages comme moyen de lutte contre le catharisme et Jean-Louis Gasc a brillamment survolé les moments essentiels de la croisade.

Le colloque s'est prolongé par une Table Ronde sur l'agriculture de demain, produire plus et mieux, avec de grands spécialistes. Jean Michel Léopold (anciennement CAPA

Ariège), a développé le concept d'agro-conscience, Bernard Pascal (Directeur régional sud ARVALIS), a montré que la mise en œuvre de nouvelles techniques de production ou de protection des plantes et d'outils d'aide à la décision, sont autant de pistes pour l'agriculture de demain. Henri Feyt (initiateur de l'ITCF Baziège, maintenant ARVALIS) a montré les apports et perspectives de la génétique végétale.

Le repas Médiéval avec le fameux Cassoulet aux fèves du Chef Vincent a été le cadre de l'intronisation de 8 nouveaux membres dont : Macha Calas, Huguette Pagnacco, Bernard Pascal, Henri Feyt, Bruno Ingels, Xavier Latché, Jean Costumero et Jean Claude Sabin. Le Chant des Enfévés, paroles d'Irène Sarrazin, accompagné par les Compagnons de la Musique a été créé l'évènement. Pour terminer, hommage a été rendu à Jean Odol, initiateur de cette manifestation, ponctué par un chaleureux ban d'honneur.



## TOURNOI DE CHEVALIERS A LA MEDIATHEQUE

Samedi 19 novembre, pendant que les « grands » assistaient aux conférences organisées par l'ARBRE dans le cadre des Médiévales 2011, les plus jeunes ont pu écouter des histoires de chevaliers lues par Céline NICOLAS. Après une introduction en chanson, et quelques histoires, les enfants sont repartis avec leur chevalier bauduche qu'ils avaient fabriqué. Une belle matinée ... rendez vous pour le marché de l'avent le samedi 10 décembre à 10h30 à la médiathèque.



## **RALLYE : HISTOIRE DE CULTURE POUR LES MÉDIEVALES**

Tous penchés sur l'"Histoire de Cultures" au centre de Baziège - Rallye des Médiévales 2011

Depuis 3 ans, à Baziège, s'est instauré un rendez-vous familial et amical au temps des Médiévales. Rallye de pistes oubliées, organisé et inventé par Agnès Garres, 6 co-équipières se sont prises au jeu : Pierrette Sartor, Simone Panis, Isabelle Lebarbier, Céline Nicolas, Marie France Peyre et Véronique Gau. Autour de thèmes liés aux savoureuses histoires propres au village (cette année : la coopérative céréalière créée en 1937 devenue centre culturel), les questions, les gages, les recherches s'enchaînent pour une participation définie par les concurrents comme haletante.

De la première épreuve : un petit déjeuner, à la dernière se terminant à l'heure de l'apéro du Dimanche, tous ont au moins toqué chez l'habitant, questionné l'artisan d'autrefois, fait parlé, l'"ancien", découvert les recoins d'un village le temps d'un retour dans le passé au son des troubadours, malgré quelques consultations internet par téléphonie mobile. Quel contraste sociétal! Contents de leurs missions forcément réussies, enrichis de mille jeux et surprises, les participants ont repris le lundi, directement replongés dans l'actualité quotidienne. Rendez-vous l'année prochaine si le temps le permet.

Foire médiévale avec l'association Pastel et ses démonstrations de savoir-faire et autres exposants, tel Henri Noubel venu présenter en grande première toute sa collection d'instruments de musique mécanique du 19<sup>ème</sup> siècle.

-----

### **L'ASSASSINAT D'HENRI IV VENDREDI 27 MAI 2011**

Pour revisiter une des pages les plus célèbres de l'histoire de France, l'assassinat d'Henri IV par Ravaillac, dont on a commémoré le 400<sup>ème</sup> anniversaire en 2010, l'A.R.B.R.E. a fait appel à l'historien Jacques Frey, qui a proposé une conférence parfaitement bien illustrée, vidéo à l'appui.

Complot ou geste d'un fou de dieu, les coups de couteaux de Ravaillac qui ont mis fin aux jours du premier de la dynastie des Bourbons, dans son carrosse le 14 mai 1610, ont été replacés dans le contexte politique et religieux de l'époque. La conférencier n'a pas manqué d'évoquer la vingtaine de complots déjoués par Henri IV, fils d'Antoine de Bourbon roi de Navarre, qui avait échappé au massacre de la Saint-Barthélemy le 24 août 1572 et marié par Catherine de Médicis à sa fille Marguerite de Valois (reine Margot).

Jacques Frey a expliqué la personnalité de Ravaillac, fils d'une famille établie à Angoulême, région traumatisée par les guerres de religion, né d'un père violent et d'une mère pieuse, supplicié durant toute une journée, en public, treize jours seulement après le meurtre ; son écartèlement par quatre chevaux a donné l'occasion d'évoquer les pratiques barbares qui avaient cours à une époque relativement proche de la notre.

La conférence de Jacques Frey, menée brillamment, a été suivie d'un débat très nourri preuve que l'intérêt de l'auditoire dépassait largement de cadre de l'histoire locale.

## CADETS DE GASCOGNE ET NATURE EN CONFERENCE VENDREDI 2 DECEMBRE 2011



Pour sa soirée de conférence mensuelle, l'A.R.B.R.E. a invité Jean- Pierre Suzzoni pour évoquer la tournée triomphale des Cadets de Gascogne dans le Sud-ouest et Pierre Jousseaume pour présenter son livre « une vie de passion » sur la faune de notre région.

Jean-Pierre Suzzoni, a fait revivre la grande tournée organisée pendant l'été 1898, par les personnalités toulousaines les plus en vue installées à Paris ; poètes, musiciens, peintres, sculpteurs, hommes de théâtres et des arts se

sont ainsi retrouvés pour rendre hommage à leur terre natale . Cette tournée en chemin de fer accompagnée par l'Opéra Garnier a été l'occasion de nombreuses et mémorables fêtes, avec discours, concerts, bals, lectures de poèmes en occitan et hommage au félibrige, pour la sauvegarde, la promotion et la culture des pays de langue d'oc.

L'A.R.B.R.E. a salué la sortie du beau livre sur la faune de notre région de Pierre Jousseaume, créateur de la Maison de la Nature à Odars, fruit de toute un vie d'observations, texte remarquablement écrit à la main, dessins à l'encre de chine à l'appui. Lucien Ariès, président de l'association, a rendu hommage et félicité l'auteur pour sa disponibilité et son bénévolat. Pierre Jousseaume s'est toujours consacré à l'accueil et à la sensibilisation des jeunes sur le terrain, à la campagne, en forêt mais aussi chez lui dans la maison de la nature à Odars, pour leur faire partager ses connaissances mais aussi son amour de la nature.

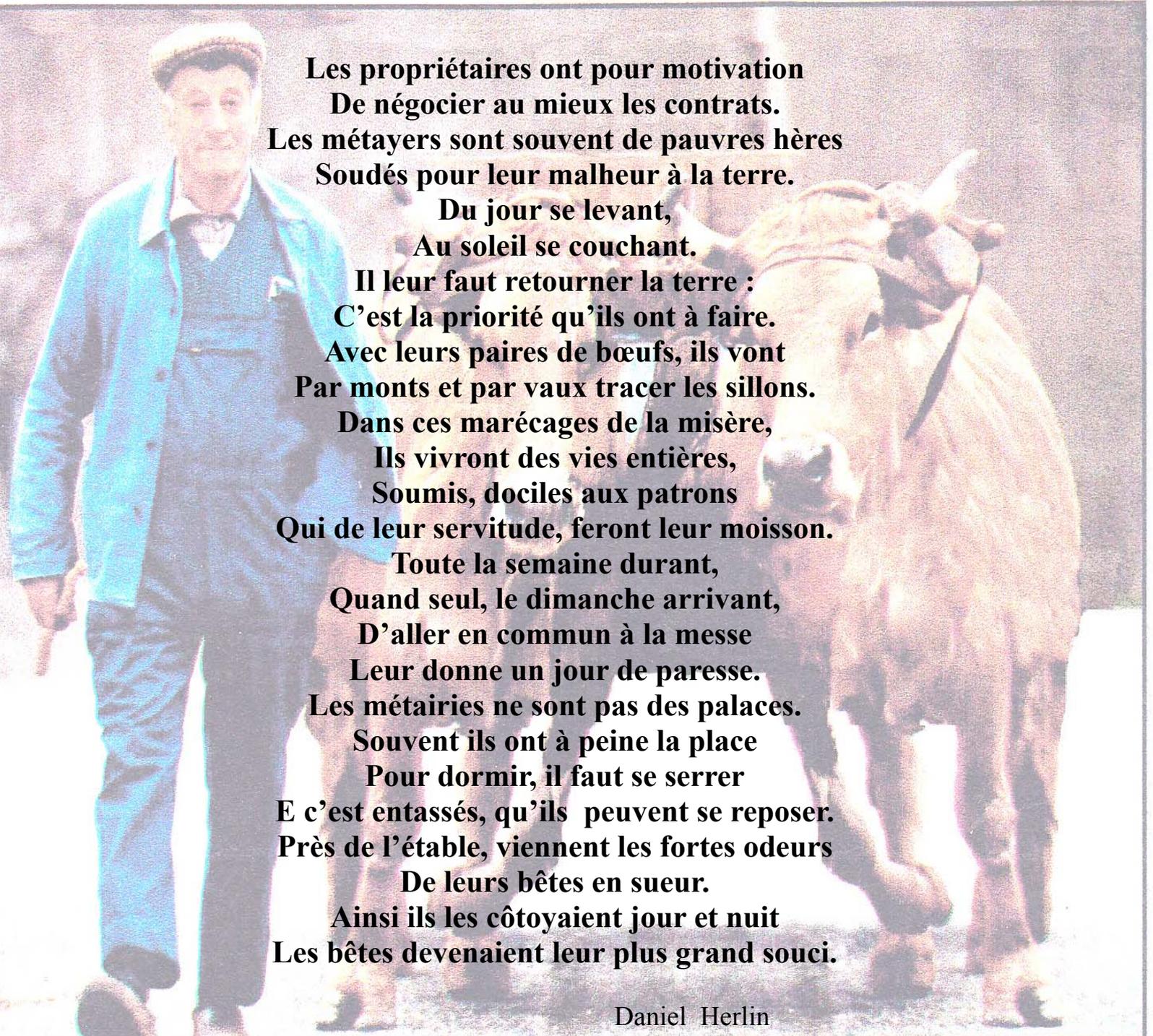


Le coin  
DU  
poète

**Annales A.R.B.R.E - n° 22 – Année 2011**

## Le métayage

*« Le métayage n'est pas une association  
C'est une relation de combat » Parizet*

A photograph of a man in a blue jacket and cap walking next to a pair of oxen. The man is on the left, looking towards the camera. The oxen are on the right, harnessed together. The background is a plain, light-colored wall.

**Les propriétaires ont pour motivation  
De négocier au mieux les contrats.  
Les métayers sont souvent de pauvres hères  
Soudés pour leur malheur à la terre.  
Du jour se levant,  
Au soleil se couchant.  
Il leur faut retourner la terre :  
C'est la priorité qu'ils ont à faire.  
Avec leurs paires de bœufs, ils vont  
Par monts et par vaux tracer les sillons.  
Dans ces marécages de la misère,  
Ils vivront des vies entières,  
Soumis, dociles aux patrons  
Qui de leur servitude, feront leur moisson.  
Toute la semaine durant,  
Quand seul, le dimanche arrivant,  
D'aller en commun à la messe  
Leur donne un jour de paresse.  
Les métairies ne sont pas des palaces.  
Souvent ils ont à peine la place  
Pour dormir, il faut se serrer  
E c'est entassés, qu'ils peuvent se reposer.  
Près de l'étable, viennent les fortes odeurs  
De leurs bêtes en sueur.  
Ainsi ils les côtoyaient jour et nuit  
Les bêtes devenaient leur plus grand souci.**

Daniel Herlin

Plusieurs graminées sauvages,  
Par de multiples rencontres à travers les âges,  
Finirent par donner le premier blé,  
Qui fut longtemps cueilli et ramassé  
Par des populations nomades de passage,  
Et c'est de cette utilisation et usage,  
Que ces peuples finirent par se fixer et s'installer  
Pour le cultiver et le récolter,  
C'était en fait le début de l'agriculture.  
Le blé amena les populations à une vie sédentaire,  
Ce fut le mariage de l'homme et de la terre.

Cela se passait il y a 12000 ans  
Dans les plaines fertiles du Moyen Orient.  
Il fallut encore deux mille ans  
Avant que, dans un champ de l'Iran.  
N'apparaisse pour la première fois le blé tendre.  
Ce fut une aventure qui, sans attendre,  
Se développa, sans cesse depuis,  
Et c'est le travail de l'homme et son génie  
Qui permettront à cette belle céréale  
De devenir l'aliment presque idéal.  
Ce blé donnera de la farine  
Qui calmera bien des famines

Bien souvent le blé fut choisi  
Comme un symbole religieux  
Quand les gens anxieux prient  
En s'adressant à leur dieu :  
« Donnez-nous notre pain quotidien »

Dans notre Lauragais fertile,  
Depuis les temps du néolithique,  
Le blé était présent : il était utile,  
Il permit à ces populations de devenir prolifiques.  
Ce qui, dès le départ, amena  
Cette belle contrée à avancer à grands pas.  
De sélections en sélections  
On obtint alors de belles moissons,  
Qui firent la fortune du Lauragais .  
Et, dès le 17ème siècle, ce blé  
Sera, par le canal acheminé  
Vers de nombreux marchés.

Lauragais, pays du vent  
De ce vent d'autant puissant  
Qui fit tourner les ailes des moulins longtemps  
Parfois avec trop d'acharnement.  
Les meuniers aimaient mieux  
Le vent de Cers plus harmonieux,  
Plus caressant : il donnait aux ailes  
Des allures moins rebelles.



Daniel Herlin.

VIE  
DE  
L'ASSOCIATION

**Annales A.R.B.R.E - n° 22 – Année 2011**

## **PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE 16 DECEMBRE 2011**

L'Assemblée Générale de l'A.R.B.R.E. s'est tenue en présence de Madame Chantal Auriol Maire adjoint déléguée à la Culture et à l'animation de Baziège, le 16 décembre 2011 à 21 heures, à la Coopé devant un public nombreux.

**Le rapport d'activité** a été présenté par Irène Sarrazin, secrétaire de l'association.

La traditionnelle Soirée Occitane début février pour la chandeleur, organisée en partenariat avec l'association Canto Laouseto, sur le thème des objets des maisons et de la campagne du tempsjadis, a connu un public nombreux.

Au mois de mars, pour les Floréales, après les conférences de Michaël Tonon sur la religion gauloise, de Marie-Rose Viala sur les enfants trouvés en Lauragais et de Gérard Hardy sur Montaudran, hier, aujourd'hui, Lucien Ariès a présenté et signé son nouveau livre Clément Ader en Lauragais, terre d'essais aéronautiques édité par l'A.R.B.R.E.

Toutes les autres conférences ont été suivies avec beaucoup d'intérêt : Jérémie Dupuy, victime de la Révocation de l'Edit de Nantes (Nadège Mengaud), Henry IV (Jacques Frey), Guillaume de Nogaret, Les templiers (Didier Pacaux), La tournée triomphale des Cadets de Gascogne dans le Sud-Ouest (Jean Pierre Suzzoni) et présentation du livre Une vie de passion de Pierre Jousseume (Maison de la Nature d'Odars).

La dix-septième édition des Médiévales s'est déroulée avec succès dans le cadre de l'Espace Culturel « La Coopé », avec un public toujours très nombreux aussi bien pour le spectacle de Vendredi soir où les élèves de l'Ecole Élémentaire costumés ont donné un spectacle de qualité (félicitation aux professeurs) que pour les conférences sur le Lauragais, le catharisme et la croisade contre les albigeois et pour la table ronde sur l'agriculture de demain « produire plus et mieux. La foire Médiévale a connu un grand succès. Nous remercions Agnès Garrès pour le rallye intra-muros qu'elle a organisée avec l'aide de précieux et précieuses bénévoles. De nombreux enfants de tous âges se sont regroupés pour l'Heure du Conte Médiéval autour de Céline et de Françoise, merci elles.

L'association a publié son bulletin annuel et les Actes du colloque des Médiévales 2010. L'A.R.B.R.E. a aussi assuré la publication et la promotion du livre « Clément Ader en Lauragais, terre d'essais aéronautiques » de son président, édité mille exemplaires. Elle a participé au salon du livre de Mirepoix (mois de juillet).

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

**Le rapport financier** a été présenté par Claude Papaix, trésorier de l'association. En commençant, il a indiqué que l'association comptait plus de 140 membres puis il a détaillé les divers postes de dépenses et de recettes, notamment le budget des Médiévales. La trésorerie de l'A.R.B.R.E. a permis notamment l'édition des différents ouvrages. Le détail est donné en annexe.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité.

Le président Lucien Ariès a souligné le soutien précieux de la mairie de Baziège, du Sicoval, du Conseil Général et du Conseil Régional. Au nom des membres du Conseil d'Administration de l' A.R.B.R.E. il leur a exprimé sa profonde gratitude.

**Après le renouvellement par tiers des membres du Conseil d'administration**, il a été procédé à l'élection du **bureau** :

Présidents d'honneur, Robert Gendre et Jean Odol

Président, Lucien Ariès ; Vice Président Pierre Fabre ; Secrétaire, Irène Sarrazin ; Secrétaires Adjointes Jacqueline Bressoles, Andrée Lorenzi, Françoise Poumès, Daniel Herlin et Claude Assailly; Trésorier, Claude Papaix ; Trésorier adjoint, Jacques Holtz.

Commissaire aux comptes, Christian Javerzac

Le programme des manifestations proposé en 2012 est donné en annexe.

Le 29 Décembre 2011

Le Président L. ARIES

## 1-comptes Bilan TRESORERIE EXERCICE 2011

BANQUE : 2 794,39

ESPECES : 116,46

TRESORERIE DISPONIBLE 2 910,85

## 2 -Comptes Gestion : ANALYSE RESULTAT EXERCICE 2011

<i>SECTION</i>	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>	<i>Solde2011</i>
<i>Cotisations</i>		1 480,00	+ 1 480,00
<i>Part Subvention Mairie</i>		500,00	+ 500,00
<i>C. Gx-fournit admn-etu, recher &amp; docum,poste, ch, except</i>	2 031,90		- 2 031,90
<i>Prod div : rbt envoi-particip bulletin- produits financ.</i>		450,35	+ 450,35
<i>Srée Occitane- Floréales-conférences -Jnée Patrimoine</i>	2 808,90	1 844,80	- 964,10
<i>Vente livres(nette)</i>	2 615,52	4 315,02	+ 1 699,50
<b>Compte Résultat Exploitation A R B R E</b>	<b>7 456,32</b>	<b>8 590,17</b>	<b>+ 1 133,85</b>
<b>M E D I E V A L E S 2011</b>	<b>16 983,05</b>	<b>15 131,40</b>	<b>- 1 851,65</b>
<b>TOTAL EXPLOITATION 2011</b>	<b>24439,37</b>	<b>23 721,57</b>	<b>- 717,80</b>
<b>Dépense venant de exercice antérieur</b>	<b>46,79</b>	<b>-</b>	<b>- 46,79</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>24 486,16</b>	<b>23 721,57</b>	<b>- 764,59</b>

**COMPTE D'EXPLOITATION MEDIEVALES 2011**

arrêté au 31/12/11

DEPENSES	Montant euros	RECETTES	Montant euros
Assurances	334,64	Partie Subvention Mairie 2011	2 500,00
Pub. Affiches courrier & divers	741,80	Subv. Conseil Régional prov2011	1 000,00
		Subv. Conseil Général 2011	4 900,00
Spec. « Soukas»	3 301,10	Subv. SICOVAL 2011	3 000,00
Ripaille& repas midi	5 345,99	ENC. Ripaille- repas midi-	3 530,00
Conférenciers	600,00		
Acte de colloque	644,90		
Réception: spectacle404,00sono80,00boissons div 45,86	533,86	Actes de colloque médiévales	138,00
Eclairage- sono - régie	1937,56		
fournitures diverses	193,20	Exposition	63,40
SACEM	45,00	TOTAL RECETTES	15 131,40
Exposition artisanale & jeux	3 305,00	DEFICIT	1 851,65
	-----		-----
TOTAL DEPENSES	16 983,05	TOTAL	16 983,05

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Année 2012**

---

**Mme ABADIE Jacqueline**  
**M. ARIES Lucien**  
**M. ARNAUD Serges**  
**Mme AURIOL Chantal**  
**M. ASSAILLY Claude**  
**Mme ASSAILLY Ginette**  
**M. BERTRAND Maurice**  
**M. BESSON Michel**  
**Mme BRESSOLES Jacqueline**  
**M. BRESSOLES Jean**  
**M. BRUNO Louis**  
**M. FABRE Pierre**  
**M. GENDRE Robert**  
**M. HERLIN Daniel**  
**M. HOLTZ Jacques**  
**M. JAVERZAC Christian**  
**M. JOUSSEAUME Pierre**  
**Mlle LORENZI Andrée**  
**M. ODOL Jean**  
**Mme PANIS Simone**  
**M. PAPAIX Claude**  
**M. FEYT Henri**  
**Mme POUMES Françoise**  
**Mme SARRAZIN Irène**  
**Mme TISSINIER Berthes**

**BUREAU**

**Présidents d'honneur : Robert Gendre et Jean Odol**  
**Président : Lucien Ariès**  
**Vice Président : Pierre Fabre**  
**Secrétaire : Irène Sarrazin ; Secrétaires Adjoints, Jacqueline Bressoles, Andrée Lorenzi, Françoise Poumès, Claude Assailly et Daniel Herlin.**  
**Trésorier : Claude Papaix ; Trésorier adjoint, Jacques Holtz.**  
**Commissaire aux Comptes : Christian Javerzac.**

## Prévisions A.R.B.R.E. 2012

**3 février** - Soirée occitane avec le groupe Canto Laouseto – Thèm :les petits métiers d'antan : conférence Henri Noubel (rémouleur, étameur, montreur d'ours, musiciens ambulants etc.) ; exposition Francis Daydé (qu'es aquò).

**17 mars** - FLOREALES HISTORIQUES de Baziège

- Le mouvement Saint-simonien en Lauragais au XIX<sup>e</sup> siècle : Paul Tirand

-Textile et costumes du Lauragais

- Introduction : agriculture et élevage pour la production textile : Lucien Ariès
- Costumes du Languedoc, principalement du Lauragais, aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : Françoise Dague Sormail.

**20 avril** - Historique du palais de l'Elysée : Jacques Frey

**1 juin** - La malédiction de Trencavel : Bernard Mahoux

**8 juin** - Réunion du Conseil d'Administration de l'A.R.B.R.E.

**16 septembre** - Journées du Patrimoine – Château de Saint Amans Soult, Château de Sauveterre, Mazamet : Didier Pacaux

**5 octobre** - Champignons de notre région : Cassan Pierre (conférence et exposition).

**16 17 18 novembre** ?- MEDIEVALES DE BAZIEGE

Spectacle médiéval avec le concours de l'Ecole Elémentaire, troupe médiévale (magie, spectacle visuel..)

**Samedi Matinée** – Artistes du moyen âge

**Samedi Après midi** – Croisade, cathares et bogomiles

**Repas Médiéval** – Animation médiévale (Troupe) et Ordre de la Fève.

**Dimanche** – Exposition « Petits métiers d'antan » partenariat avec association Pastel Rallye intra-muros.

**7 décembre** – Catherine de Médicis, comtesse du Lauragais (Sénéchaussée et Présidial de Castelnaudary) : Francis Falcou.

**11 décembre** – Réunion du Conseil d'Administration de l'A.R.B.R.E.

**14 décembre** – Assemblée Générale.

# CITE DE BADERA

## ORDRE DE LA FEVE

### 1995

ARIES Lucien  
Mme BONNEFONT Hélène  
FABRE Pierre  
GENDRE Robert  
Mme LAUZE Josiane  
Mme MELLET Emilienne  
ODOL Jean

### 1996

Mme CHAIGNEAU Liliane  
Mme ESPARBIE Marie Emma  
Mme MARTIN Andrée  
PASSERAT Georges  
PECH Rémy  
RITTER Emmanuel  
SEGARRA Enrique

### 1997

DEROBERT Pili  
GISQUET Michel  
GULLEMAT Christophe  
MONSERAT François  
PAPAIX Claude  
PECHALRIEU Louis  
Mme SARRAZIN Irène.

### 1998

ALLIOS  
BERTRAND Maurice  
Mme BRESSOLES Jacqueline  
CARBONNE Philippe  
LASNET Pierre  
MACE Laurent

### 1999

Mme BISKRI Melissa	<i>Parrainé par</i>	<i>Hélène BONNEFONT</i>
BRESSOLES Jean		<i>Pierre FABRE</i>
GERVAIS Georges		<i>François MONSERAT</i>
Mme GOMIS Odette		<i>Jean ODOL</i>
HERLIN Daniel		<i>Lucien ARIES</i>
Mme LASNET Michèle		<i>Jacqueline BRESSOLES</i>
Mme POUMES Françoise		<i>Irène SARRAZIN</i>
ROQUEBERT Michel		<i>Jean ODOL</i>

**2000**

Mlle DE MESLON Stéphanie  
PERICAL Daniel  
MARTIN Gérard  
Mme VIALA Paule  
Mme HERLIN  
ESPARBIE Antonin  
Mme BESSIERE Jacinthe  
ZANCANARO Frédéric

*Parrainé par*

*Hélène BONNEFONT  
Pierre FABRE  
Lucien ARIES  
Odette GOMIS  
Irène SARRAZIN  
François MONSERAT  
Robert GENDRE  
Robert GENDRE*

**2001**

BENETTI Jean Pierre  
BONNEFOND Vincent  
COLOMBIES François  
Mlle JEANJEAN  
Madame REYNES  
REYNES Alex  
Mme SYLVESTRE Lydie

*Parrainé par*

*Robert GENDRE  
Jean ODOL  
Irène SARRAZIN  
Lucien ARIES  
Pierre FABRE  
Pierre Fabre  
Hélène BONNEFONT*

**2002**

BACOU Lucien  
BATISSE Florent  
BRUNO Louis  
CHAMBON Fabrice  
DESPERIS Marinette  
FERRA Roger  
HUYGHE Jean Claude  
JAVERZAC Christian  
PECHALRIEU Yvonne

*Parrainé par*

*Hélène BONNEFONT  
Lucien ARIES  
Robert GENDRE  
Lucien ARIES  
Irène SARRAZIN  
Jean ODOL  
Lucien ARIES  
Pierre FABRE  
Jean ODOL*

**2003**

ABADIE Jacqueline  
AREVALO Henri  
AURIOL Chantal  
BESSON Michel  
FRABEL Patrick  
JOUSSEAUME Pierre  
LAURENT Evelyne  
  
PANIS Simone  
PLANTET Francine

*Parrainé par*

*Robert GENDRE  
Robert GENDRE  
Hélène BONNEFONT  
Jean ODOL  
Lucien ARIES  
Daniel HERLIN  
Hélène BONNEFONT  
  
Irène SARRAZIN  
Pierre FABRE*

**2004**

ARNAUD Serge  
ASSAILLY Claude  
ASSAILLY Ginette  
FOLCH Christian

*Parrainé par*

*Hélène BONNEFONT  
Lucien ARIES  
Pierre FABRE  
Evelyne LAURENT*

MAURY Annie

*Robert GENDRE*

2005

ALVAREZ Carine  
CROS Roland  
HOLTZ Jacques  
MARTINEZ Marc  
PAGNACO Achille  
PETIT Sylvie

*Parrainé par*

*Lucien ARIES  
Jean ODOL  
Jean ODOL  
Chantal AURIOL, Evelyne LAURENT  
Hélène BONNEFONT  
Pierre FABRE*

2006

BERTHET Clarisse  
DESPIERRIS Pierre  
GUBIAN Caroline  
GUBIAN Cédric  
ROSSELO Jacques  
SCIE Fanny

*Parrainé par*

*Robert GENDRE  
Lucien ARIES  
Robert GENDRE  
Lucien ARIES  
Pierre FABRE  
Robert GENDRE*

2007

FONQUERGNE Yvette  
Mme FONTES  
Mme GRILLERES  
JEANJEAN Marie-Béatrice  
MENGAUD Edvige

*Parrainé par*

*Robert GENDRE  
Hélène BONNEFONT  
Hélène BONNEFONT  
Lucien ARIES  
Lucien ARIES*

2008

CROS Yves  
LEOPOL Jean Michel  
LORENZI Andrée  
MASSIP Patricia  
PELLEFIGUE  
VALETTE François régis  
VILAREM Gérard

*Parrainé par*

*Chantal AURIOL  
Lucien ARIES  
Lucien ARIES  
Pierre FABRE  
Chantal AURIOL  
Robert GENDRE  
Lucien ARIES*

2009

BERGNES Michel  
AMANS Didier

*Parrainé par*

*Lucien ARIES  
Claude ASSAILLY*

BOUGHEN Béatrice  
CASSAN Pierre

*Pierre Fabre  
Daniel Herlin*

2010

BALBASTRE Marie Andrée  
BELOTTI Martine  
CORNEZ Isabelle  
DURAND Marie Laure  
GARRES Agnès  
GENTY Sabine  
LEMAIRE Philippe  
MISTRAL Brigitte  
STENTA Miquela  
TONON Michaël  
TONON Stéphanie

*Parrainé par*

*Lucien ARIES  
Ginette ASSAILLY  
Ginette ASSAILLY  
Lucien ARIES  
Irène Sarrazin  
Ginette ASSAILLY  
Robert Gendre  
Ginette ASSAILLY  
Lucien ARIES  
Lucien ARIES  
Lucien ARIES*

2011

CALAS Macha  
COSTUMERO Jean  
FEYT Henri  
INGELS Bruno  
LAXE Xavier  
PAGNACCO Huguette  
PASCAL Bernard  
SABIN Jean Claude

*Parrainé par*

*Hélène BONNEFONT  
Jean Michel LEOPOLD  
Lucien ARIES  
Chantal AURIOL  
Irène SARRAZIN  
Robert GENDRE  
Lucien ARIES  
Jean Michel LEOPOLD*

## adhérents de l'ARBRE 2011

M.	ABADIE	François	9 Avenue de l'Hers	31450 BAZIEGE
Mme	ABADIE	Jacqueline	9 Avenue de l'Hers	31450 BAZIEGE
M.	AGASSE	Emilien	15 Rte de Labège	31450 BAZIEGE
M.	ALBENQUE	Jean	32 Grand Rue	31450 BAZIEGE
Mme	ALBENQUE	Pierre	64 Grand Rue	31450 BAZIEGE
Mme M.	ARIES	Thérèse et Lucien	38 Les Bleuets	31450 BAZIEGE
M.	ARNAUD	Serge	Chemin de Catalanis	31450 BAZIEGE
M. Mme	ASSAILLY	Claude & Ginette	5 Lotissement Lespinet	31450 BAZIEGE
Mme	AURIOL	Chantal	29 Rue des Saules	31450 BAZIEGE
Mme	AVERSAING	Hélène		31290 VALLEGUE
M.	AZEMA	René	108 Rue de la République	31290 VILLEFRANCHE-LAURAGAIS
Mme M.	BACOU	Lucien & Gisèle	5 place de la Volaille	31450 BAZIEGE
M.	BERTRAND	Maurice	6 Chemin des Treize vents	31450 BELBERAUD
M.	BESSON	Michel	1 rue de Leoutourville	31650 Saint Orens de Gameville
M.	BONHOURE	Daniel	2 Rue Lasbordes	31290 AVIGNONET
Mme M.	BONNEFONT	Hélène & Pierre	Peyrouty	31450 BAZIEGE
Mme	BOUGUEN	Béatrice	Rue du Four	31450 BAZIEGE
M.	BOURREL	Claude	22 rue du Donjon	31750 ESCALQUENS
Mme M.	BRESSOLES	Jean-Pierre & Jacq	En Paluc	31450 AYGUESVIVES
M.	BRUNO	Louis	Villa les Collines	31290 MAUREMONT
Mme	CAPDEVILLE	Marie	Peyrouti	31450 BAZIEGE
M.	CASOTTI	François	Chemin de Redon	31450 BAZIEGE
Mme	CASTIGNOLLES	Liliane	Allées Paul Marty	31450 BAZIEGE
Mme	CHAMAYOU	Jocelyne	1 allée Philippe Ariès	31400 TOULOUSE
M.	CLASQUIN	Jean-Luc	75 Grand Rue	31450 BAZIEGE
M.	CLAUTRIER	Marcel	36 Résidence Les Atrias	31450 BAZIEGE
M.	COLOMBIES	Francis	16 Chemin Vert	31130 FLOURENS
M.	COLOMBIES	Joseph	Rue du Four	31450 BAZIEGE
Mme M.	DELMAS	Pascal & Mireille	9 ch. des Maynardes	31670 LABEGE
M.	DELPOUX	J. François	63 bd TRUCY	83000 TOULON
M	DEMUR	Jean-Louis	En Delort	31450 BAZIEGE
Mme	DESCORNES	Marie	Grande Rue	31450 BAZIEGE
Mme M.	DESPIERRIS	Pierre & Marinette	Grande Rue	31450 BAZIEGE
M.	DESVAUX	Yves	5b Rue Calbayrac	31450 BAZIEGE
M.	DURGEAT	Robert	6 Impasse du Midi	31450 AYGUESVIVES
M.	ESPARBIE	Antonin	Av de l'Hers	31450 BAZIEGE
Mme M.	ESTEVAO	Carlos & Françoise	Cazal du village	31290 LAGARDE
M.	FABRE	Pierre	28 Rond-point les Bleuets	31450 BAZIEGE
M. et Mme	FEYT	Henri & Roselyne	4 grand Rue	31450 MONTGISCARD
Mme	FONQUERGNE	Yvette	Chemin du Phare	31450 BAZIEGE
Mme	FONTA	M. Louise	54 Port St Sauveur	31000 TOULOUSE
Mme M.	FOULON	Edgar et Suzanne	Croix du Sud Rue des 4 vents	31250 REVEL-St FEREOLE
M.	FRABEL	Patrick	Le Bois Grand	31320 AUREVILLE
Mme et M.	GABALDA	M. France & Denis	Peyrus	31290 TREBONS SUR LA GRASSE
Mme	GADBLED	Anne Marie	13 Rue de l'Orgerie	44390 NORT SUR ERDRE
Mme	GAHDAR	Marielle	238 Ch. du Mieys des Pradettes	31450 BAZIEGE
M.	GARAUD	Paul	28 Rue Jean SIZABUIRE	31400 TOULOUSE
Mme	GARES	Agnès	22 ch Célestin Anduze	31450 BAZIEGE
Mme	GARRIGUES	Louis	12 rue Mercadier	31450 MONTGISCARD
M.	GAYSSOT	Benoît	25 Rond-point les Bleuets	31450 BAZIEGE
M.	GENDRE	Robert	Grande Rue	31450 BAZIEGE
M.	GERVAIS	Georges	Rue du Père Colombier	31450 BAZIEGE
M.	GLAUDE	Aimé	L'Escagnac	31460 CARAMAN
Mme	GOMIS	Odette	22 av Roquefort	31250 REVEL
M.	GONTARD	Maurice	69 Grande Rue	31450 BAZIEGE
Mme	GUBIAN	Jocelyne	13 Rue de la Cocagne	31450 BAZIEGE
M.	GUERS	Gérard	7, Rés. Les Acacias	31450 MONTGISCARD
M.	GUIRAUD	Eugène	22 rue Barret	81150 MARSAC

## adhérents de l'ARBRE 2011

Mme M.	HERLIN	Daniel & Gilberte	5 Rte de Nailloux	31450 MONTGISCARD
Mlle	HERLIN	Véronique	Rte de Nailloux	31450 MONTGISCARD
M.	HOLTZ	Jacques	9 Rue Porte Engraille	31450 BAZIEGE
M.	JAVERZAC	Christian	105 Rue En Foucaud	31450 MONTLAUR
M.	JEAN	Christian	ch. de Rigade	31190 AUTERIVE
Mme	JOSSERAND	Jeanine	7, impasse du Midi	31450 AYGUESVIVES
Mme	OUHAN-CONSTAN	Suzanne	7 rue des Sesterces	31450 BAZIEGE
M.	JOUSSEAUME	Pierre	251 Chemin des Habitants	31450 ODARS
Mme M.	LAJOIE-MAZENC	Michel & Claudine	8 rue GAROCHE	31450 POMPERTUZAT
Mme M.	LASNET	Michèle et Pierre	Borde Noble	31450 BAZIEGE
Mme	LAUZE	Josiane	17 lot Lespinet	31450 BAZIEGE
M.	LAVIALE	Jean	Les "Crousilles"	31290 MONTCLAR-LAURAGAIS
Mme M.	LAZERGES	Louise et Albert-Gu	14 rue Jean CALAS	31500 TOULOUSE
	Lecteur du Val		10 Bd des Genêts	31320 CASTANET TOLOSAN
Mme	LEVESQUE	Nicole	2 ch. du Vallon	31670 LABEGE
Mme	LORENZI	Andrée	8 rue des Tuilliers	31450 MONTGISCARD
Mme	LOUBIES	Martine	19 Cité Mandement	31190 AUTERIVE
M.	LUCQUET	Gérard	4 all. Armand MOULIN	31320 AUZEVILLE-TOLOSANE
M.	MAILLET	Jean-Pierre	La Fontete	31290 MAUREMONT
Mme	MARTINASSO	Claudie	2 Allées Paul Marty	31450 BAZIEGE
Mme	MAS	Andrée	7 Impasse HAM- Laudot	31250 REVEL
Mme	MAURAN	Odile		31450 BAZIEGE
M.	MELONI	Serge	3 Impasse Colbert	31700 BLAGNAC
Mme	MENGAUD	Edwige	6 rue de la République	31570 LANTA
M.	MERCADAL	Georges	1120 Le Rivel	31450 BAZIEGE
M.	MOMMEJA	Marc	Rue des Pyrénées	65 190 HITTE
Mme	MONSERAT	Félicie	1 Rte de Labège	31450 BAZIEGE
M.	NICOLAS	Raymond	Le Cammas	31560 CAIGNAC
M.	ODOL	Jean	18 Route de Ticailles	31450 AYGUESVIVES
Mme	OLLIVIER-RIBOT	Françoise	1 rue Calbayrac	31450 BAZIEGE
Mme	PANIS	Simone	Borde Blanche	31450 BAZIEGE
M.	PAPAIX	Claude	En Fraysse	31450 BAZIEGE
Mlle	PAPAIX	Huguette	23 av La Bourdette	31750 ESCALQUENS
Mme	PASCAL	Claudine	16 ch. du Phare	31450 BAZIEGE
	PATRIMOINE ET CULTURE		Mairie	11320 MONTFERRAND
Mme	PAVAN	Francine	9 Moulin Guillaume	31450 DONNEVILLE
Mme	PECH	Monique	Las Cabalades	31540 SAINT JULIA
M. Mme	PECHALRIEU	Paulette & Fernand	21 Av du Coustou	31650 SAINT-ORENS
M.	PERENNOU	Guy	3 chemin de Montbois	31450 DEYME
Mme	PEYRE	Gisèle	Rue Traversière	31450 BAZIEGE
Mme	PEYRICAL	Suzanne	11 bis Avenue de l'Hers	31450 BAZIEGE
Mme	PLANTE	Francine	46 Ch de la Porte de Cers	31290 AVIGNONET
Mme	POUMES	Françoise	48 Chemin de Bellevue	31450 BAZIEGE
Mme	RAUZY	Gisèle	3 rue de Lamasquerre	31450 BAZIEGE
Mme	RAYMOND	Laurance	Place Jeanne d'Arc	31450 BAZIEGE
Mme	RESPAUD	Simone	12 chemin du Castagné	31450 BAZIEGE
Mme M.	REYNES	Alex & Janine	75 Rue Fieux	31100 TOULOUSE
M.	RITTER	Léo	Chemin de Roujaïrou	31450 BAZIEGE
M.	ROLLIN	Philippe	5 ch. des 13 vents	31450 BELBERAUD
Mme.	ROQUES	Marie-Françoise	Malissard	31450 BAZIEGE
M.	ROUDIERE	Claude		31590 St MARCEL PAULEL
M.	ROUQUETTE	Jean-Marie	Chemin de Roquefort	31290 VILLENouvelle
M.	ROY	Gérard	2 rue Affre	31500 TOULOUSE
Mme M.	SAPPLAYROLLES	Daniel & Alice	Grand rue	31450 BAZIEGE
Mme	SARRAZIN	Irène	1 Grande Rue	31450 BAZIEGE
Mme	SARTOR	Pierrette	512 La Bourdette	31450 BAZIEGE
M.	SICARD	Pierre	2, Chemin de Montaudran	31450 BAZIEGE
M.	SILVE	Albert	11 allée du Pré Tolosan	31320 AUZEVILLE-TOLOSAN

adhérents de l'ARBRE 2011

M.	SUZZONI	Jean-Pierre	EnGravelle	31450 BAZIEGE
Mme	SYLVESTRE	Lydie	Rte de Labastide	31450 BAZIEGE
Mme	TISSINIER	Berthe	Las Puntos	31450 BAZIEGE
Mme M.	TONON	Michaël & Stéphanie	2 Rue Brisée	11400 CASTELNAUDARY
M.	VAQUEZ	Maurice	4 Av du Vallon	31750 ESCALQUENS
Mme	VIALA	Marie-Rose	1 rue Félix Eboué	11400 CASTELNAUDARY
Mme	VIALA	Paule	23 av Roquefort	31250 REVEL
Mme M.	ZANDONA	Francis & Danielle	6 Cl de la Méditerranée	31450 AYGUESVIVES